



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

**

RG FFF
Article 160

**

Communiqués LPIFF

**

Finales des Coupes VDM
+
Engagements
Coupes 94

Procès-verbaux

Comité de Direction

**

Commission Football à
Effectif Réduit

**

Commission des Statuts
& Règlements

**

Commission du
Calendrier

Annexes

Amendes

**

Fair-Play

**

Classements Officiels
(avec retrait des points du
Fair-Play)

A Consulter sur Footclub

Commission de Discipline
+
Sanctions



Egalement
Consultable sur
notre site
internet

[http://
districtvaldemarne.fff
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)

FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE



Stade Octave Lapize,
3 Rue Entoncamento, 94350, Villiers-sur-Marne

SAMEDI 17 JUIN 2023

HORAIRE	CATEGORIE	CLUBS	TERRAINS
14h00	U14 VDM	Fontenay US / Jonville RC	TERRAIN N°1 Herbe t-J.J. COMBAL'3
14h30	U14 AMITIE	Charenton CAP 2 / Villejuif US 2	TERRAIN N°2 Synthétique
15h00	U15F	VGA St Maur F / US Créteil Lusitanos	TERRAIN N°3 Synthétique
16h30	SENIORS F	VGA St Maur F / Co Cachan	TERRAIN N°1 Herbe t-J.J. COMBAL'3
17h00	ENTREPRISE	APSAP E. Roux / Waywouywear FL	TERRAIN N°2 Synthétique

DIMANCHE 18 JUIN 2023

HORAIRE	CATEGORIE	CLUBS	TERRAINS
09h15	CDM	Villeneuve AFC 5 / Minhotos de Braga US 5	TERRAIN N°3 Synthétique
09h30	ANCIENS	Orly AC 2 / Rungis US 12	TERRAIN N°2 Synthétique
11h30	-45	Boissy FC 13 / Bry FC 15	TERRAIN N°3 Synthétique
11h45	U20 VDM	US Créteil Lusitanos / Lusitanos St Maur US	TERRAIN N°2 Synthétique
13h45	U16 AMITIE	Maisons Alfort FC / Villejuif US 2	TERRAIN N°3 Synthétique
14h00	U16 VDM	Maison Alfort FC / US Ivry	TERRAIN N°2 Synthétique
16h15	SENIORS AMITIE	Vitry ES 3 / Rungis US 2	TERRAIN N°3 Synthétique
16h30	U18 VDM	Choisy le Roi AS / US Créteil Lusitanos	TERRAIN N°2 Synthétique
16h45	SENIORS VDM	Charenton CAP / US Créteil Lusitanos 2	TERRAIN N°1 Herbe t-J.J. COMBAL'3



Crédit Mutuel



Entrée Gratuite

VENEZ NOMBREUX !!

ENGAGEMENTS COUPES VDM 94 CLUBS 2023/2024

vous ont été adressé par
mail + à l'intérieur du
journal + site internet

Comment bien compléter votre dossier :

Imprimer la feuille des
« **ENGAGEMENT
COUPES VDM 2023** »,
la compléter et nous la
renvoyer par mail
(secretariat@districtvaldemarne.fff.fr)

ou par courrier (District du Val
de Marne de Football 131
boulevard des alliés 94500
Champigny/Marne).

Le montant total
(engagements Coupes +
Cotisation Obligatoire) sera
débité de votre compte club
FIN OCTOBRE 2023, après
vérification des
engagements).

IMPORTANT !! Prendre
connaissance de la note
« **INFORMATIONS 2023** »

La date limite de dépôt
est fixée 15 Juillet
2023.

INFORMATION COMPTE CLUB

Information
à l'intérieur
du journal



Edition N° 632 du Jeudi 15 Juin 2023

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>


**Documents & * Procès-Verbaux*

2ème RELEVÉ « COMPTE-CLUB » DE LA SAISON 2022/2023

Arrêté à la date du 31 Mai 2023, est disponible via FOOT CLUB

PROCEDURE POUR LES CLUBS : ACCES AU RELEVÉ N° 21

Sur le Site du **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL**, tout en bas cliquez sur :

1. **FOOTCLUBS** (puis indiquer votre « **MOT DE PASSE** » du club),
2. **ORGANISATION** (dans le menu) ?
3. **EDITIONS** et **EXTRACTION** (puis cliquez sur le dernier relevé en choisissant :
DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL (8006) puis **VALIDER**,
4. **CLIQUEZ** sur l'ICONE  (en haut à gauche) : « **TRAVAUX DEMANDES** »,
5. **SELECTIONNEZ** « **RELEVÉ N° 21** » (pour imprimer le « coupon » à joindre à votre règlement).

Le mode de paiement est par VIREMENT sur la banque BRED :

(Ne pas oublier d'indiquer le n° d'affiliation + RELEVÉ N° 21),

ou à nos guichets, aux horaires d'ouverture

ou en espèces,

Ou par chèque : n'oubliez pas de préciser au dos du chèque le n° d'affiliation + RELEVÉ N° 21.

Un mail a été adressé sur toutes les boîtes mails des CLUBS.

DATE LIMITE DE REGLEMENT LE 14 JUIN 2023

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE Recrute pour la nouvelle saison 2023/2024

Vous êtes disponible à compter de la **saison 2023 & 2024**, le District du Val de Marne est prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission**.

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante :

District du Val de Marne de Football 131, Bld des Alliés

94500 Champigny sur Marne ou par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

INFO CLUBS

LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Rappelle aux joueurs-joueuses, éducateurs-éducatrices, dirigeants-dirigeantes et aux arbitres qu'ils doivent adresser dans un délai de 48 h suivant la rencontre un rapport circonstancié sur les motifs des expulsions ou sur les incidents.

Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit

du District VDM DE FOOTBALL : E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

PortailClubs : Tout savoir pour s'inscrire

PortailClubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF (Footclubs / FAFA etc).

Sur PortailClubs, vous retrouverez des informations et documents qui correspondent à votre profil. Cet outil s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF.

Outil indispensable notamment pour les inscriptions aux formations.

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

RAPPEL IMPORTANT

AUX CLUBS ET AUX ARBITRES SAISON 2022 & 2023

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison. Il est applicable dès la 1^{ère} journée de Championnat.

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

Seniors D1, D2, D3

U16 D1, D2,

FUTSAL D1 et D2

Féminins D1

U14 D1

U18 D1, D2,

CDM D1

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre et le Club recevant.

Chaque partie conserve un exemplaire comme justificatif

CLUBS :

Le 1^{er} prélèvement (*) aux alentours du 20 Septembre 2022, le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin mai (soit au total 9 prélèvements), le mois de JUIN étant la régularisation par rapport aux désignations réelles de la saison, soit « Remboursement » soit « Prélèvement ».

Merci de bien vérifier la FMI et de nous remonter toutes les Absences des Arbitres

ARBITRES :

A titre indicatif, le virement aux Arbitres s'effectue aux alentours du 25 de chaque mois (1^{er} virement qui sera fait : Octobre 2022)



Pour être au plus juste, la vérification de la FMI est impérative à la fin de chaque rencontre par les Clubs et le ou les Arbitre(s).

Attention !!!

Ce dispositif n'intègre pas les rencontres : COUPES et DEMANDES CLUBS

Pour ces matchs, les CLUBS doivent régler DIRECTEMENT le jour de la rencontre par chèque le ou les Arbitre(s).

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94

2022/2023

JUIN	1	8	15	22	29
JUILLET	6	20			

FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE



**Stade Octave Lapize,
3 Rue Entroncamento, 94350, Villiers-sur-Marne**

SAMEDI 17 JUIN 2023

HORAIRE	CATÉGORIE	CLUBS	TERRAINS
14h00	U14 VDM	Fontenay US / Jonville RC	TERRAIN N°1 Herbe ("J.J. COMBAL")
14h30	U14 AMITIE	Charenton CAP 2 / Villejuif US 2	TERRAIN N°2 Synthétique
15h00	U15F	VGA St Maur F / US Créteil Lusitanos	TERRAIN N°3 Synthétique
16h30	SENIORS F	VGA St Maur F / Co Cachan	TERRAIN N°1 Herbe ("J.J. COMBAL")
17h00	ENTREPRISE	APSAP E. Roux / Waywouywear FL	TERRAIN N°2 Synthétique

DIMANCHE 18 JUIN 2023

HORAIRE	CATÉGORIE	CLUBS	TERRAINS
09h15	CDM	Villeneuve AFC 5 / Minhotos de Braga US 5	TERRAIN N°3 Synthétique
09h30	ANCIENS	Orly AC 2 / Rungis US 12	TERRAIN N°2 Synthétique
11h30	+45	Boissy FC 13 / Bry FC 15	TERRAIN N°3 Synthétique
11h45	U20 VDM	US Créteil Lusitanos / Lusitanos St Maur US	TERRAIN N°2 Synthétique
13h45	U16 AMITIE	Maisons Alfort FC / Villejuif US 2	TERRAIN N°3 Synthétique
14h00	U16 VDM	Maison Alfort FC / US Ivry	TERRAIN N°2 Synthétique
16h15	SENIORS AMITIE	Vitry ES 3 / Rungis US 2	TERRAIN N°3 Synthétique
16h30	U18 VDM	Choisy le Roi AS / US Créteil Lusitanos	TERRAIN N°2 Synthétique
16h45	SENIORS VDM	Charenton CAP / US Créteil Lusitanos 2	TERRAIN N°1 Herbe ("J.J. COMBAL")



Skita

Crédit



Mutuel



Engagements Coupes du Val-de-Marne de Football

Saison 2023-2024



Nom du club : N° d'affiliation :

Nom du correspondant.....Téléphone du correspondant :

Type de compétitions	Engagements Coupes	Nombre d'équipes engagées	Montant en € par équipe	Coût en €
Samedi après-midi	U14 VDM (Max. 1 équipe)		X 15,20 €	
	U14 Amitié (Max. 6 équipes)			
	Séniors Entreprise (Max. 3 équipes)			
	U15 Féminines (Max. 4 équipes)			
	U18 Féminines (Max. 4 équipes)			
	Séniors Féminines (Max. 4 équipes)			
Dimanche matin	CDM (Max. 5 équipes)			
	Anciens (Max. 5 équipes)			
	+ 45 ans			
Dimanche après-midi	U16 VDM (Max. 1 équipe)			
	U16 Amitié (Max. 6 équipes)			
	U18 VDM (Max. 1 équipe)			
	U20 VDM (Max. 2 équipes)			
	Séniors VDM (Max. 1 équipe)			
	Séniors Comité (Max. 6 équipes)			
Futsal	Seniors Futsal (Max. 4 équipes)			

Cotisation obligatoire : **40,00 €**

***TOTAL GENERAL :** €

Date et signature du Président

*** Mode de règlement**

Le montant total (engagements Coupes + Cotisation Obligatoire) sera débité de votre compte club FIN OCTOBRE 2023, après vérification des engagements)

A retourner impérativement avant le 15 JUILLET 2023

En cas de difficulté pour compléter le dossier, veuillez contacter le secrétariat au **01.55.96.11.00**

A envoyer à secretariat@districtvaldemarne.fff.fr



ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES « DERNIERES DIVISIONS » 2023/2024

Fiche à retourner obligatoirement avant le 5 Septembre 2023

(Aucune demande supplémentaire ne sera prise sans l'envoi de cette fiche)

NOM DU CLUB :

N° AFFILIATION :

SENIORS	
Division :	Terrain :
	Horaire :
Division :	Terrain :
	Horaire :

U18	
Division :	Terrain :
	Horaire :
Division :	Terrain :
	Horaire :

U16	
Division :	Terrain :
	Horaire :
Division :	Terrain :
	Horaire :

U14	
Division :.....	Terrain :
	Horaire :
Division :.....	Terrain :
	Horaire :

CDM	
Division :.....	Terrain :
	Horaire :
Division :.....	Terrain :
	Horaire :

ANCIENS	
Division :.....	Terrain :
	Horaire :
Division :.....	Terrain :
	Horaire :

+45 ans	
Division :.....	Terrain :
	Horaire :
Division :.....	Terrain :
	Horaire :

+55 ans	
Division :.....	Terrain :
	Horaire :
Division :.....	Terrain :
	Horaire :

FEMININES	
Division :.....	Terrain :
	Horaire :
Division :.....	Terrain :
	Horaire :

FUTSAL	
Division :.....	Terrain :
	Horaire :
Division :.....	Terrain :
	Horaire :

Observations :.....
.....
.....



INFORMATIONS IMPORTANTES

Saison 2023/2024



Alternances & Terrains clubs

Pour les alternances, le District utilisera les feuilles d'engagement de la LPIFF.
Pensez à les remplir clairement pour une meilleure gestion de vos demandes.

Renseignements Clubs

Tous les Clubs doivent obligatoirement via FOOTCLUBS mettre à jour les coordonnées des *Membres (Noms & Prénoms & Fonctions, Adresses, Téléphone, Fax etc...)*

ATTENTION IMPORTANT :

S'il manque un des Membres suivants constituant le bureau de votre club : **PRESIDENT & TRESORIER & SECRETAIRE** et/ou que « **ce Bureau** » n'a pas été validé par vos soins, **vous ne pourrez pas accéder aux menus :**

«*Organisation/Membre du club*» ou «*Licences/Renouvellement*» ou «*Licences/Demande*» ou «*Educateurs/Renouvellement*» ou «*Educateurs/ Demande*»

Par ailleurs, nous demandons **à tous les clubs** de bien renseigner le « **RESPONSABLE SECURITE** » (*Son rôle consiste à être l'interlocuteur privilégié dans le cadre de classement d'un match « Sensible » et/ou auprès des services de Police et du Commandant Delord, référent de notre Département de la Lutte contre les incivilités.*)

Foot-Réduit -Toutes Catégories :

U6/U7-U8/U9-U10/U11-U12/U13 Filles et Garçons

Les inscriptions s'effectueront par formulaire qui sera adressé à tous les clubs prochainement.

Formulaires à jour sur notre site internet

- ☞ 1 Demande de classification « match sensible »
- ☞ 1 Demande d'arbitre
- ☞ 1 Demande d'arbitre tournoi
- ☞ 1 Règlement de tournoi « Formulaire Type »
- ☞ 1 Demande d'arbitre tournoi
- ☞ 1 Règlement de tournoi « Formulaire Type »
- ☞ **Les demandes de changements de lieu, d'horaire et de date se font via FOOTCLUB**

Coupes du Val de Marne 2023/2024

Si vous souhaitez que votre club ne participe pas **à une ou plusieurs** Coupes Départementales **Comité, Challenge Amitié, CDM & Anciens, Entreprise**, **il vous suffit de nous le signaler sur un courrier à en-tête du club en précisant bien l'équipe, la catégorie et la Coupe à laquelle vous ne désirez pas l'engager.**

Rappel important : L'engagement des équipes « supérieures » est obligatoire

TERRAINS

Les clubs sont tenus de proposer des terrains classés selon leur niveau de compétition y compris pour les changements en cours de saison

UN MATCH PROGRAMME PAR LE DISTRICT = UN TERRAIN VALIDE

Arbitrage

☞ Les licences Arbitres sont **saisies par les Clubs**.

-La ou les demande(s) arbitre(s) pré-imprimée(s) sont à télécharger sur le site de la LPIFF = <https://paris-idf.fff.fr/documents/?cid=289>

-L'Arbitre fournit à son Club une photo d'identité OBLIGATOIRE puis il remplit et signe la demande de licence en prenant soin de compléter toutes les rubriques afin d'éviter un refus

-Le Club scanne la demande de licence + la photo et les transmet à la Ligue via FOOTCLUBS pour validation

VALIDATION DE LA DEMANDE DE LICENCE PAR LE SERVICE ARBITRAGE DE LA LIGUE.

LA LICENCE RESTE TOUJOURS BLOQUEE AVEC LA PIECE MANQUANTE

« EN ATTENTE VALIDATION MEDICALE »

Attention, la représentativité de votre club ne sera effective que lorsque le ou les Arbitre(s) auront fait le nécessaire auprès de la CRA ou de la CDA (Questionnaire de renouvellement, dossier médical).

Constitution des Calendriers *(nous utiliserons les fiches d'engagements de la LPIFF)*

Pour information : Dans la mesure du possible :

Les U18 et les U16 doivent jouer en alternance quelque soit le nombre d'équipes

Les U18 jouent en lever de rideau de l'équipe "Seniors" 1.

Les U16 jouent en lever de rideau de l'équipe "Seniors" 2.

Dans le cas où ces équipes évoluent sur un autre terrain, elles doivent jouer **obligatoirement** le même jour que l'équipe Seniors 1 ou 2

Mails-Rappel

Seuls les courriers adressés à partir de l'adresse messagerie officielle qui vous a été attribuée par la Ligue de Paris Ile de France de Football sous la nomenclature suivante :@lpiff.fr seront traités par le Secrétariat Administratif du District du Val de Marne.

Pour information :

Votre boîte mail officielle (....@lpiff.fr) doit être consultée et nettoyée régulièrement afin d'éviter qu'elle ne soit saturée. Au-delà du quota autorisé (75 MO), elle risque d'être bloquée et de vous priver d'informations essentielles pour la vie de votre club.

Un mail contenant toute la procédure pour régulariser la situation, lorsque vous approchez ou dépassez la taille autorisée est adressé. Dès réception de ce mail, suivez les procédures pour la messagerie dans la rubrique **Infos pratiques** sur le site de la Ligue. Attention aux adresses mails que vous nous indiquez dans FOOTCLUBS, parfois celles-ci sont erronées ou n'existent plus. Pour tous les renseignements complémentaires vous pouvez joindre le service informatique, de préférence par mail ou par téléphone au 01.42.44.12.10 de 9h30 à 12h30 uniquement. **Merci de bien vouloir prendre note de ces informations importantes.**

DEFRAIEMENT DES ARBITRES PAR VIREMENT

Les Clubs ont adopté lors de l'Assemblée Générale du 14 Octobre 2017 à Choisy :

« le défraiement des arbitres par virement » La mesure continue pour la saison 2023/2024

-Nous transmettre rapidement votre nouveau RIB si changement de domiciliation de banque-

TOUS LES CLUBS AURONT UN PRELEVEMENT UNIQUE DE « 10 EUROS » POUR LA SAISON –Frais Bancaires-sur le dernier prélèvement.

2^{ème} RELEVÉ "COMPTE CLUB N° 21 » SAISON 2022/2023

Arrêté à la date du 30 mai 2023

Votre relevé est consultable et imprimable via FOOTCLUBS

A l'ouverture de FOOTCLUBS, 2 messages vous informent qu'un nouveau relevé de compte est "disponible" et qu'il est "non réglé".

The screenshot shows the FOOTCLUBS interface. At the top, there are statistics: Licences (0), Educateur (0), Joueurs fédéraux (0), and Compétitions (140). Below these are messages from the 'Centre de Ressources'. A message from the 'District' dated 08/11/2017 states: 'Nouveau relevé de compte disponible'. A callout box on the right, titled 'COMPTABILITÉ', shows a blue circle with the number '1' and the text 'relevé(s) non réglé(s)'. An arrow points from this callout to the 'District' message in the screenshot.

Consultation dans FOOTCLUBS

En cliquant soit sur le message ci-dessus « 1 relevé non réglé » soit sur « Menu - Organisation - Etat du compte », vous arriverez sur l'écran où apparaît la somme « à payer ».

The screenshot shows the 'Etat du compte' page. It features a table with columns for 'Centre de gestion', 'Solde en comptabilité', 'Date', 'Montant', and 'Dernier relevé'. The table lists three entries: 'FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL' (Non disponible), 'LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-FRANCE' (542,00 Débit), and 'DISTRICT DES FLANDRES' (558,12 Débit). A red arrow points to the '558,12' value in the 'Montant' column for the District entry. Another red arrow points to the '558,12 à payer' text in the 'Dernier relevé' column for the same entry.

Centre de gestion	Solde en comptabilité	Date	Montant	Dernier relevé
FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL	Non disponible			
LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-FRANCE	542,00 (Débit)	04/10/2017	2 398,00	Réglé
DISTRICT DES FLANDRES	558,12 (Débit)	07/11/2017	558,12	558,12 à payer

Sur la ligne du District | VDM DE FOOT cliquez sur « dernier relevé - montant », vous pourrez prendre connaissance de toutes les écritures du relevé concerné.

Vous pouvez imprimer ce relevé pour la comptabilité de votre club :

« Editions et extractions : 8006 District Val de Marne - choisir dernier relevé – relevé complet - valider

Footclubs
Mon espace club 17

Saison 2017-2018

Organisation > Editions et extractions > Derniers relevés

[En savoir +]

Cette fonction est à utiliser pour éditer sur une imprimante le détail des écritures du relevé préparé par chaque centre de gestion. Deux choix d'édition sont disponibles : le relevé complet (ou son coupon détachable) ou uniquement le coupon que vous joignez à votre règlement.
Fiche ORGANISATION n° 8 : Editions et extractions et Fiche MISE EN ROUTE n° 5 : Les outils

Détail comptes Derniers relevés Educateurs Membres Fiche club

Compte 8006 DISTRICT DES

Relevé complet Coupon détachable

Valider Rafraîchir

Voilà, le relevé de compte est prêt à imprimer.

Footclubs
Mon espace club 17

Saison 2017-2018

Travaux demandés

[En savoir +]

Cette fonction permet de télécharger et d'imprimer, en cliquant sur leur nom souligné, les documents PDF et XLS qui ont été produits. Les documents sont conservés durant 7 jours en changeant la date en pré sélection.
Fiche MISE EN ROUTE n° 5 : Les outils

Depuis Aujourd'hui Statut Mode Prévu le

Afficher

Titre	N°	Type	Demandé le / à	Terminé le / à	Étiquettes	Prévu le	Vol.
<u>Derniers relevés</u>	17672646	PDF	09/11/2017 09:06	09/11/2017 09:06			2

De 1 à 1 sur 1

La date butoir de règlement est fixée au 14 JUIN 2023



Communiqués

Fin de saisie des demandes de licences pour la saison 2022/2023

Comme annoncé à la mi-mars, la **Ligue** a franchi le cap des **300 000 licencié(e)s**, ce qui la place au 11^{ème} rang des *Fédérations Sportives Nationales*. Pour se rapprocher voire dépasser la 10^{ème} Fédération Sportive (*la Fédération Française de Rugby*), il ne nous reste plus que quelques jours !

En effet, afin d'effectuer les paramétrages nécessaires au démarrage de la saison **2023/2024** dans les meilleures conditions, la F.F.F. ferme l'accès à la saisie des licences au titre de la saison 2022/2023 **le Dimanche 30 Avril prochain**.

Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus saisir de demandes de licences via **Footclubs**.

Demandes de licences 2023/2024 : Mise à jour des photos et des adresses mails

Afin de vous permettre de préparer la nouvelle saison dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de mettre à jour, dès à présent, les adresses mails de vos licenciés ainsi que leurs photos.

Concernant les photos, à partir du 1^{er} Mai prochain, vous pourrez renouveler, sur Footclubs, les photos de vos licenciés dont la durée de validité est à échéance à l'issue de la présente saison.

Comment savoir si une photo doit être renouvelée ? Sur la liste de vos licenciés figurant dans Footclubs (Menu Licences - Liste), le licencié dont la photographie doit être renouvelée, sera **signalé par un encadré rouge en face de son nom**. Lorsque vous vous positionnez sur cet encadré, la mention « **photo invalide** » apparaîtra ; il est donc temps pour vous de scanner une nouvelle photo.

Pour rappel, la photographie est une pièce obligatoire pour toute demande de licence ; à défaut d'une photographie valide, la demande de licence sera donc refusée.

Concernant la mise à jour des adresses mails (ou la saisie de ces adresses), elle est nécessaire afin de préparer au mieux la mise en place au sein du club de la dématérialisation des demandes de licences.

Pourquoi ? La formulation de vos demandes de licences via la dématérialisation permet de réduire (i) la charge administrative du club (s'il y a toujours un travail de vérification des informations, le club n'a plus à scanner les documents de chacun de ces licenciés) et (ii) le temps de traitement par la Ligue de vos demandes de licence.

NB : à ce jour, sont concernées par la dématérialisation les demandes de licences « R » et « A » des joueurs, dirigeants, volontaires et arbitres.



Mouvements Clubs

Tableau récapitulatif des pièces demandées selon les types de mouvements clubs

<p>DEMANDE D’AFFILIATION (Article 22 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ) - Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (pas le récépissé de modification) ou la parution au Journal Officiel (disponible sur le site Internet du Journal officiel) - PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association) - Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football.
<p>FUSION-CREATION (Article 39 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ) - Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (<u>pas le récépissé de modification</u>) - PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association) - Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en <u>la pratique du football</u>. - PV de l’Assemblée générale de chacun des clubs qui fusionnent qui décide de sa dissolution
<p>FUSION-ABSORPTION (Article 39 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -PV de l’Assemblée générale du club absorbé qui décide de son absorption (et par suite de sa dissolution) - PV de l’Assemblée Générale du club absorbant lors de laquelle il a acté la fusion-absorption
<p>CHANGEMENT DE TITRE (Article 36 des RG FFF)</p>	<p>Récépissé de déclaration de modification en Préfecture</p>
<p>DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM SUITE A UNE SORTIE D’UN CLUB OMNISPORT</p>	<p>PV d’AG du club omnisport qui autorise la section football à prendre son indépendance + récépissé de création en Préfecture</p>



Licences

En application des dispositions de l'article 8 du Règlement Sportif Général de la Ligue, la présentation des licences s'effectue comme suit :

Support de la feuille de match	Modalités de présentations des licences
Tablette (F.M.I)	De manière dématérialisée, sur la tablette du club recevant
Papier	De manière dématérialisée, sur Footclubs Compagnon OU Au format papier, à l'aide de la liste des licenciés du club comportant leur photographie (<i>document imprimé depuis Footclubs et dont se saisit l'arbitre</i>)

A défaut de présenter sa licence via Footclubs Compagnon ou la liste des licenciés du club, le joueur devra présenter :

- ◇ Une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière si elle permet d'identifier le joueur concerné

+

- ◇ La demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F. ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.

NB : une demande de licence, en ce qui concerne la partie relative au contrôle médical, est considérée comme dûment complétée dans les conditions de l'article 70 sus-visé :

- ◇ Soit par l'attestation d'avoir répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé (*ex : les joueurs renouvelant dans leur club ou ayant changé de club*)
- ◇ Soit par le certificat médical figurant sur la demande de licence (*pour les joueurs non licenciés F.F.F. la saison dernière ou pour ceux dont la durée de validité du précédent certificat médical est expiré*)

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. **a)** Dans toutes les compétitions officielles ~~et pour toutes les catégories d'âge~~ **des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) ~~Toutefois~~ **Pour** les pratiques à effectif réduit **des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match ~~est limité à deux maximum~~ **reste le même.**

[...]

Date d'effet : saison 2022 / 2023

Procès-Verbaux



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL

Mercredi 24 mai 2023

Présidence : M. Denis TURCK

Membres présents : Mme Pascale CHOQUET, MM. Patrick DARDENNES, Bruno FOLTIER, Régis ETIENNE, Jean-Pierre MAGGI, Jean-Jacques FOPPIANI, Jean-Pierre LACHASSAGNE, Egard KOUNDE, Francis DELAGE
Assistent : Mmes Lili FERREIRA (Directrice Administrative).

Absent(s) Excusé(s) : Mmes Estelle BATHENAY, Patricia GULIANI, Sandrine IACOVELA, M. Henri BAQUE, M. José DIAS (CDA), M. Hervé HAPPY, Dr Mani BOLOURIAN.

Un bureau du Comité de Direction s'est déroulé, en amont le mercredi 03 mai 2023, sous la Présidence de M. Denis TURCK,

Présents : Mme Estelle BATHENAY MM. Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Bruno FOLTIER, Régis ETIENNE, M. Jean-Pierre MAGGI (Visio)

Assiste : Lili FERREIRA

Un procès-verbal a été fait et adressé à tous les Membres.

PROCES-VERBAUX

- Le Procès-verbal du Comité de Direction du 29 Mars 2023 a été approuvé à l'unanimité par retour de Mail et diffusé sur le site et le journal Numérique.
- Le Comité valide le procès-verbal du Bureau du 03 Mai 2023.

SERVICES-CIVIQUES

Intervention de Patrick DARDENNES :

Bilan de la saison 2022 & 2023

- 82 Services civiques
- 50 % inscrits à la visite obligatoire « Civique et Citoyenne »- Visite de l'INSEP, 40,2 % de présence réelle sur les 82 jeunes
- PSC1 « Obligatoire » : 28 % de présence
- Les services civiques de 7 Clubs n'ont répondu à aucune des deux actions obligatoires .

Malgré les 111 ,00 Euros non versés lors des absences des jeunes, le bilan des présents reste très décevant, sachant que les Services de l'état peuvent nous retirer l'agrément ou nous le diminuer si nous ne répondons pas aux obligations définies, en l'occurrence les deux actions obligatoires pour tous. Le Comité décide de revoir les modalités pour la saison prochaine et d'écrire un courrier aux 7 clubs dont aucun des jeunes volontaires n'ont répondu à ces deux Actions Obligatoires.

Modalités 2023 & 2024

- ✚ Détermination du nombre de services civiques en fonction de 2022/2023 et de la présence des services civiques aux actions.
- ✚ Actions obligatoires avant la fin de l'année 2023 avec rupture de contrat en cas d'absence
- ✚ Définition précise par le club de la mission confiée
- ✚ Plus de rigueur dans le suivi et dans le respect des délais de la part des clubs

Pour action :

- ✚ Retroplanning complet communiqué à partir du 9 Juin

FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE

AFFICHES DES FINALES



FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE

DISTRICT VAL-DE-MARNE FFF

FUTSAL

Gymnase Auguste Delaune,
119 Rue de Verdun, 94500, Champigny-sur-Marne

MERCREDI 31 MAI 2023

14h10	1ère 1/2 finale	U13 G
14h30	2ème 1/2 finale	U13 G
14h50	3ème / 4ème place	U13 G
15h10	Finale	U13 G

15h30 Récompenses U13 G

16h00	1ère 1/2 finale	U13 F
16h20	1ère 1/2 finale	U11 F
16h40	2ème 1/2 finale	U13 F
17h00	2ème 1/2 finale	U11 F
17h20	3ème / 4ème place	U13 F
17h40	3ème / 4ème place	U11 F
18h00	Finale	U11 F
18h20	Finale	U13 F

18h40 Récompenses U11 F et U13 F

JEUDI 01 JUIN 2023

20h30	SENIORS FUTSAL	
-------	----------------	--



FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE

DISTRICT VAL-DE-MARNE FFF

Stade Octave Lapize,
3 Rue Entroncamento, 94350, Villiers-sur-Marne

SAMEDI 17 JUIN 2023

TERRAIN N°1 Herbe (J.J. COMBAL)	TERRAIN N°2 Synthétique	TERRAIN N°3 Synthétique
14h00	U14 VDM	
14h30		U14 AMITIE
15h00		U15 F
16h30	SENIORS F	
17h00		ENTREPRISE

DIMANCHE 18 JUIN 2023

TERRAIN N°1 Herbe (J.J. COMBAL)	TERRAIN N°2 Synthétique	TERRAIN N°3 Synthétique
09h15		CDM
09h30		ANCIENS
11h30		+45
11h45	U20 VDM	
13h45		U16 AMITIE
14h00	U16 VDM	
16h15		SENIORS AMITIE
16h30	U18 VDM	
16h45	SENIORS VDM	

Le point important cette saison étant le cadrage de la remise des récompenses.

Pour action :

- ✚ Faire un point du positionnement de nos Bénévoles
- ✚ Adresser le livret réalisé à tous les clubs, tous les arbitres et tous les Commissaires

Journée Départementale Technique

Samedi 22 avril 2023 à Clairefontaine

Lors de cette journée, les représentants des clubs du Val-de-Marne ont eu l'opportunité de visiter les locaux du Centre National du Football de Clairefontaine. Dans l'après-midi s'est déroulé un échange sur le rôle du responsable technique.

Cette journée fut animée par les membres du comité directeur et les salariés du District du Val-de-Marne à savoir Denis Turck Président, Bruno Foltier, trésorier, Francis Delage membre de la Commission Technique et représentant des éducateurs au comité directeur et de collaborateurs techniciens : Hédi Oudaya, Gaëtan Delpierre.

Toutes les personnes présentes étaient ravies de la visite et des échanges très constructifs autour du « Rôle du Responsable Technique » (*Une fiche type est en cours*).

L'aspect négatif de cette journée, le peu de participants enregistrés.



« Séminaire Présidents-es » du 13 mai 2023



La matinée a été consacrée à deux sujets majeurs et des questions réponses.

Le Président, Denis TURCK, fait un rapide retour sur le Séminaire qui s'est déroulé au Port de Bercy à Paris en présence de certains membres de son comité et la participation de 28 représentants de clubs.

Il rappelle les diverses interventions :

1-Intervention « Lionel PARIENTE » L'avocat Conseil du District, sur les points suivants :

« Les violences sexistes et sexuelles dans le domaine du sport » en insistant sur :

- ✚ *L'augmentation constante du nombre de signalement,*
- ✚ *Les textes en vigueur*
- ✚ *Les responsabilités éventuelles d'un-e Président-e de club*

Il a également préconisé quelques dispositions pratiques à prendre pour limiter les risques.

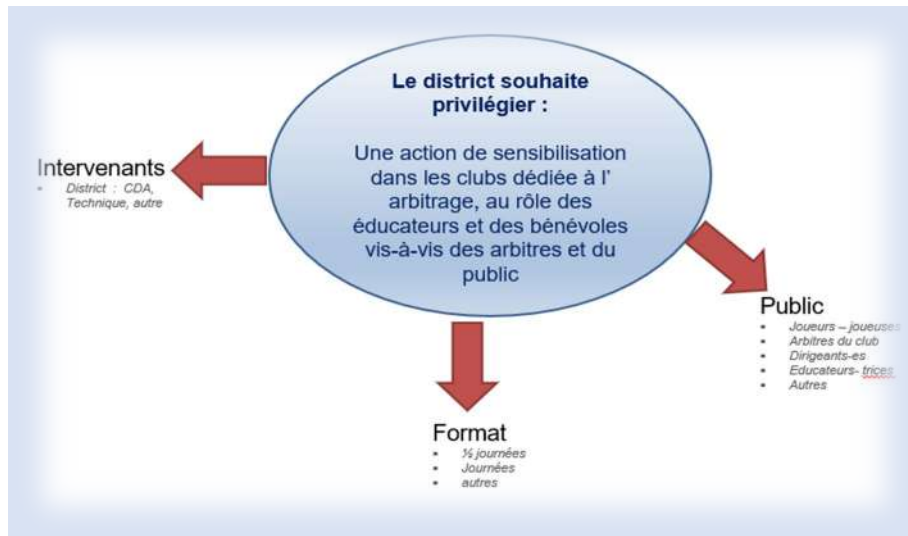
Un document plus complet va être adressé à tous les clubs.

Par ailleurs, une cellule va être créée au District dont l'objectif est d'accompagner et d'orienter toutes les personnes confrontées à des situations en lien avec les thèmes présentés afin de les aider dans les démarches à effectuer.

2- Retour sur les cinq (5) réunions de Secteurs tenues en début d'année

Le principe d'une action de sensibilisation aux règles et pratiques essentielles à observer pour apaiser l'environnement des matches a été retenu, notamment le respect des arbitres. Cette action, à construire, a donné lieu à de nombreux et riches échanges en partant de la diapositive ci-après :

Intervenants : Estelle BATHENAY et Régis ETIENNE



Voici les propositions des clubs présents :

PUBLIC :

- ✚ Educateurs – Dirigeants – Parents.

FORMAT :

- ✚ Réflexion sur 2 ou 3 ½ journées 2 fois dans la saison :
 - En septembre / octobre
 - Et
 - Au début des matches retours

INTERVENANTS :

- ✚ Créer un déroulé type identique pour tous les intervenants,
- ✚ Faire intervenir :
 - Le référent arbitrage et/ou le ou les arbitres des clubs,
 - Le directeur technique,
 - Un intervenant du district pour parler de l'arbitrage (pas forcément un membre de la CDA),
 - Voir pour faire intervenir un arbitre qui aurait eu des problèmes (à la place d'un arbitre de l'élite qui n'apportera pas grand-chose).

Un travail de formalisation va être conduit par le District au cours duquel il sera étudié la possibilité de rendre ces ½ JOURNEES OBLIGATOIRES AVEC FORTE SANCTION SI ABSENCE.

3-Questions & Réponses au cours du Séminaire :

✚ SERVICES CIVIQUES :

- + de contraintes,
- Ne plus payer ceux qui ne viennent pas aux participations diverses obligatoires,
- Déclaration des heures et/ou manifestations qu'ils font dans les clubs.

FOOT D'ANIMATION :

- Forte demande de plus de rigueur et suivi (*exemple : engagement des clubs de plusieurs équipes alors qu'ils n'ont pas les joueurs et/ou préfèrent aller faire des tournois et/ou matches amicaux*).

➤ **Pour action :**




Réflexion en cours au district avec la commission Foot animation et des réunions des responsables école de foot pour mise en place saison 2023-2024

AUTRES :

- Affiche "ETRE JEUNE" à envoyer,
- Réunion de secteur à programmer avec les nouveaux clubs et/ou les nouveaux présidents et/ou les nouveaux secrétaires.

D'une manière générale, les membres présents souhaitent que des sanctions soient données envers les clubs qui ne respectent pas les règles !

Pour action :

-  **Faire un retour complet sur la réunion à tous les clubs. Communiquer les documents présentés**
-  **Formaliser l'action de sensibilisation – Création d'une cellule d'aide au Prochain Comité**
-  **Réunions de secteurs à prévoir en début de saison en réduisant le nombre de secteurs, passer de 5 à 3 secteurs**

Réunion « Football Animation » du 16 mai 2023

Tous les clubs ayant une école de Football ont été conviés à participer à la réflexion sur le Football d'Animation.

23 Clubs présents : FC Alfortville, ASOMBA, FC Boissy, CSM Bonneuil, FC Bry, ES Caudacienne, CAP Charenton, US Créteil Lusitanos, ASF Le Perreux, FC Maisons Alfort, FC Nogent, US Ormesson, FC Saint Mandé, FC Thiais, AS Val de Fontenay, US Villeneuve Ablon, FC Villeneuve Académie, ES Villiers, CO Vincennes, CA Vitry, Es Vitry, VGA Saint Maur.
Constat : certains clubs participent activement et respectent leurs engagements à l'inverse d'autres.

Objectif : Définir une organisation des pratiques permettant la participation des jeunes, une facilitation des déplacements, une implication des équipes « Elite » à une organisation district et le respect des engagements.

Voici les propositions qui ont été retenues

Les plateaux U6-U7 / Les plateaux U8-U9 :

- Les plateaux U8-U9 auront lieu le samedi à 9h30 – le RDV sera à 9h00.
- Les plateaux U6-U7 auront lieu le samedi 11h00 – le RDV sera à 10h30.
- Les équipes U6-U7 et U8-U9 joueront au même endroit et se déplaceront donc ensemble.
- Eviter autant que possible les longs déplacements.
- Les affectations se feront en fonction des effectifs des clubs (*plus d'engagements par nombre d'équipes – les clubs communiqueront entre eux pour définir le nombre d'équipes*)
- Il y aura 10 dates proposées par saison et aucune sur les mois de décembre, janvier et juin.
- Il y aura 3 interclubs définis dès le début de saison
- La date du premier plateau sera le premier samedi après les vacances de la Toussaint.
- Les comptes-rendus et feuilles de rencontres restent obligatoires (*Assurance – URSSAF*)

Un large débat s'est engagé sur l'horaire proposé pour les U8-U9, mais c'est une volonté des clubs présents au cours de la réunion, sachant que des aménagements entre clubs pourront être faits

Annuaire du Football Animation -3 personnes :

- Responsable U6-U9 Responsable U10-13 Responsable Ecole de Football

A l'étude :

- La mise en place de formation de 2 à 3h pour les jeunes éducateurs U6-U7 (samedis de septembre)

Une seconde réunion aura lieu le **mardi 30 mai 2023 à 18h30 au District**, afin de traiter les 2 derniers sujets ci-dessous :

Réflexion sur les Critériums

1- Les Critériums Départementaux U10-U11

- *Les Classiques*
- *Le Critérium Avenir 2 équipes (U10-U11)*
- *Dates de reprise des critères ?*

2- Les Critériums Départementaux U12-U13

- *Les Classiques*
- *Le Critérium Lachiche U13 à 11*
- *Le critérium Lefeuvre U12 à 8*
- *Dates de reprise des critères ?*

Pour action :

- ✚ *Communication de la nouvelle organisation courant juin pour permettre aux clubs de s'adapter. Révision des règlements correspondants*

Bilan des Championnats des 13 et 14 mai 2023

Le Bilan sur le week-end reste positif

- ✚ *7 Matches ayant entraîné des expulsions pour des faits de jeu.*
- ✚ *Aucune rencontre arrêtée*
- ✚ *Aucune instruction*

Présence des Membres du Comité de Direction sur le dernier week-end des championnats Des 03 et 04 juin 2023

Un listing des rencontres du dernier week-end de championnat a été adressé à tous les Membres afin d'identifier des rencontres à enjeux importants ou sensibles pour présence d'un Membre du Comité de Direction.

Pour action :

Définition du rôle des membres du Comité de Direction.

Projet de Séminaire du «COMITE DE DIRECTION» - Septembre 2023

Le Président propose que le Comité de Direction de reprise de la saison se déroule sous forme de Séminaire d'une journée en y associant les collaborateurs du District.

*La date retenue : **Samedi 09 septembre 2023***

Pour action :

- ✚ *Recherche de lieu pouvant accueillir la journée : Réunion + activité*

Budget prévisionnel pour les Commissions

Le Président propose que les Commissions fassent remonter leur besoin en matériel et/ou équipements afin de pouvoir provisionner au bilan, sachant que tout ne sera pas forcément accepté sur une seule saison.

Pour action :

- ✚ **Adresser un tableau à chaque Président de Commission avec date limite de retour le 30 juin 2023**

TECHNIQUE

FEMININES

- U13F - Concours d'entrée au pôle de préformation féminin de Clairefontaine
 - 25 joueuses (94) sont convoquées pour les tests médicaux et entretiens dont 5 du Val de Marne : 1 joueuse de Choisy le Roi AS, 2 de Fresnes AAS, 1 de Villejuif US et 1 de Vincennes CO.

GARCONS

- U13G - Concours d'entrée au pôle de préformation masculin de Clairefontaine
 - 3 joueurs (94) vont intégrer le Pôle Espoir. Ils sont issus des clubs de Choisy le Roi AS, Joinville RC, Thiais FC.
- FUTSAL - U18 & U15
 - Centres de perfectionnement et matchs prévus jusqu'à la fin de la saison

FORMATION DE CADRES

Formations dispensées :

30 et 31 mars 2023 : Module Gardien de but - 9/11 inscrits

3 et 4 avril 2023 : Module Séniors – 18/22 inscrits

13 et 14 avril 2023 : Module U9 – 19/21 stagiaires inscrits

27 et 28 avril 2023 : Module Futsal – 17/20 inscrits

27 et 28 avril 2023 : Module U11 mineurs féminin – 17/18 inscrits

4 et 5 mai 2023 : Module U11 mineurs masculin – 25/25 inscrits

15 et 16 mai 2023 : Module U9 – 13/20 inscrits

Formations et certifications à venir :

1 et 2 juin 2023 : Module U11

8 et 9 juin 2023 : Module U11

10 juin 2023 : Certifications : CFF2 – CFF3

FOOTBALL ANIMATION

REUNIONS

Une réunion de réflexion club a été mise en place afin d'organiser au mieux la pratique des catégories U7 et U9 le 16 mai au District (Voir compte rendu dans ce même PV)

FINALE DEPARTEMENTALE U12-U13

- Joinville RC et Saint Maur VGA se sont qualifiés pour la Finale Régionale
- Joinville RC en finale Régionale s'est qualifié pour la Finale Nationale

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE REGIONAL U10-U11

- 3 juin 2023 à Thiais – Stade Alain Mimoun

POULE A

CRETEIL LUSITANOS US
VILLENEUVE AFC
VINCENNES CO
CHARENTON CAP

POULE B

VILLEJUIF US
JOINVILLE RC
VITRY ES
MAISONS ALFORT FC

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

- 17 juin 2023 au Parc du Tremblay

FEMININES

➤ COUPES FUTSAL – Finales – 31 mai 2023

- U13F - 1er tour U13F – 05 mars 2023 – Auguste DELAUNE à Champigny (94 500)

- Les qualifiés :

- VGA ST MAUR FF
- RC JOINVILLE
- FC MAISONS ALFORT
- US FONTENAY

- U11F - 1er tour U11F – 12 mars 2023 – Léo LAGRANGE à Champigny (94 500)

- Les qualifiés :

- VGA ST MAUR FF
- AS ORLY
- VILLENEUVE AFC
- US FONTENAY

➤ FESTIVAL U13F PICTH – Finale – 25/03/2023 à Thiais

➤ La VGA Saint Maur gagne la Finale et est qualifiée à la finale régionale

➤ CHALLENGE U11F

- Finale - 3 juin 2023 à Thiais – Stade Alain Mimoun

- Les qualifiées :

POULE A

US FONTENAY
US CRETEIL
RC JOINVILLE
VALENTON FA

POULE B

THIAIS FC
VILLENEUVE AFC
VGA ST MAUR FF
FC MAISONS ALFORT

➤ Dispositif TOUTES FOOT « GIRLY TOUR 94 » : Evaluation de l'action :



Sur les différentes manifestations nous avons comptabilisé en moyenne **50 participantes pratiquantes** pour jour d'événement. Nous avons ouvert l'action à toute la population féminine, cependant la moyenne d'âge était comprise **entre 10 et 14 ans**. La part des **non licenciées représentait 20% à 30%**. En moyenne **80% des non licenciées ont exprimé leurs envies de se licencier**. Les personnes restantes étaient des licenciées des clubs où nous intervenions ainsi que des licenciées des autres clubs du Val-de-Marne. A chaque regroupement, nous avons au préalable invité les clubs du Val-de-Marne situés à proximité à venir participer à l'évènement. Le but étant de passer un moment convivial et de partage à travers la pratique. Nous tenions à demander le ressenti général de l'action, des retours relativement positifs, nous avons tout de même pu noter des points d'amélioration qui ont été appliqués sur les dates suivantes.

Conscient que son évaluation quantitative ne sera visible que la saison prochaine, il n'en reste pas moins qu'une cinquantaine de filles non licenciées, présentes sur les manifestations, sont déjà devenues adhérentes au sein d'un des clubs d'accueil.

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

FOOT A L'ECOLE

- 59 classes inscrites, 52 ont rendu une production culturelle.
- Les 2 classes lauréates du Département sont lauréates de l'académie de Créteil (elle regroupe le 93, le 77 et le 94). Les 2 classes recevront de la FFF :
 - Un kit complet de matériel pédagogique
 - Ballons
 - Chasubles
 - Goodies pour les classes et les élèves
- Début des interventions semaine du 27/03 jusqu'à fin juin.
- Dotation remise à chaque école (Ballons + chasubles) qui participe au double projet : culturel et sportif.

FOOTBALL DIVERSIFIE

FUTSAL

- Mise en place pour la fin de saison de plateaux dans les clubs pour les catégories : U7-U8-U10-U12-U14-U16.
- Réunion Commission & Clubs du 11 mai 2023 a permis de modifier l'organisation de la pratique pour mieux servir les clubs.
- Finales Futsal U11F – U13F – U13 organisées à Champigny sur Marne le 31 mai 2023.
 - U13 G : Créteil Lusitanos US – Ecole Plésséenne de Football – Villiers ES – Vitry ES
 - U13 F : VGA Féminines / Orly AS / Vill. Académie FC / Fontenay US
 - U11 F : Maisons Alfort FC / Fontenay US / VGA Féminines / Joinville RC

HANDICAP

- Tournoi au district « le Tournoi du Silence » le 8 juillet 2023.
 - Conception du projet Hospi'Foot faisant suite à l'appel à projet « Impact 2024 »
- En attente de la délibération du jury, le projet pourrait être mis en œuvre à partir de la saison 2023/24.
- Premier de Cordée : Nous avons participé à la journée finale au Stade de France le 12 avril 2023.

FOOT EN MARCHANT

- Proposition d'une manifestation le 18 juin pour venir pratiquer au district (catégorie +55ans). Le projet est difficile à mettre en place. Une nouvelle réflexion s'impose. Les autres districts sont dans le même cas.

CRITERIUM U17-U16 FOOT LOISIRS

- La seconde phase des Critériums U14-U16 s'est déroulée. Quelques matches n'ont pas eu lieu. Une réunion avec les clubs est à programmer en début de saison prochaine.

Arbitrage

Intervention de Bruno FOLTIER représentant le Président de la CDA :

EFFECTIFS

- **Arbitres désignables : 172** / Effectif total : **194** (10 suspendus non désignables)

🏴󠁧󠁢󠁥󠁮󠁧󠁿 Effectif féminine : **11**

🏴󠁧󠁢󠁥󠁮󠁧󠁿 **12** Arbitres à valider

ACTIONS

- Recrutement

5 FIA sur la saison avec 94 candidats :

- 68 réussites théoriques
- 50 arbitres validés en pratique (6 échecs, 12 en attente de validation)

🏴󠁧󠁢󠁥󠁮󠁧󠁿 Formation initiale 100% féminine organisée par la Ligue de Paris à Morfondé :

- Réussite de 2 candidates du Val-de-Marne (2ème et 11ème sur 34 féminines)

-Observations

- 223 observations (100%)
- En attente : 12 stagiaires

- FAR

- 12 arbitres formés tout au long de la saison (formations physiques et théoriques)
- Sélection : 5 arbitres (3 Seniors Centraux D1 ; 1 Assistant et 1 JAD)
- Examen théorique et physique Ligue : samedi 3 juin 2023 à Morfondé

PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT : BILAN A DATE

- Arbitres suivis :

- FIA 3 : 15 arbitres (7 JAD et 8 Seniors)
- FIA 4 : 11 arbitres (8 JAD dont 2 Féminines et 3 Seniors)
- FIA 5 : (en attente de validation)
- Futsal : 8 arbitres

Nombre total accompagnements réalisés : 37 / Moyenne d'âge des FIA : 23 ans

- FIA 3 JAD : 15/15 (100%)
- FIA 3 Seniors : 9/16 (56%)
- FIA 4 JAD : 9/21 (42%)
- FIA 4 Seniors : 0/9 (0%)
- FIA 5 : Prochainement
- FIA Futsal : 9/14 (64%)

CALENDRIER

- CRA (classements Ligue) : **jeudi 1er juin 23**
- Examen FAR à Morfondé : **samedi 3 juin 23**
- Réunion CDA (classements District) : **mardi 6 juin 23**
- Réunion de Fin de Saison des Arbitres : **mercredi 21 juin 23** à 18h30 au Siège du District (nouveau format)

STATUT DE L'ARBITRAGE :

Afin de faciliter les clubs , le District repousse la date limite pour le retour des dossiers arbitres au 15 Septembre 2023 (Normalement le 31 août).

SESSION « ARBITRES BENEVOLES »

Un débat s'est engagé pour que le District mette en place une session d'arbitrage en direction des Dirigeants Bénévoles.

Bruno FOLTIER et Régis ETIENNE doivent se rapprocher du Président de la CDA pour mise éventuelle en place et définition du contenu.

Pour actions :

-  **Inviter tous les Membres Du Comité à la réunion de fin de saison des Arbitres.**

COURRIERS : FFF / LFA / LPIFF / DIVERS

FFF

01/02/23 = Document support webinaire instances « Portail Clubs »

10/03/23 = Enveloppe Régionale Campagne ANS 2023 – Part clubs

16/03/23 = Courrier de M. Philippe DIALLO – Rappel de l'article 1^{er} des statuts »

30/03/23 = -Lancement de l'outil « ressenti » des arbitres
-Courrier de M. Vincent NOLORGUES – enquête sur les pratiques RSO des Ligues et Districts
26/04/23 = Situation renouvellement BMF et BEF + enquête clubs
05/05/23 = Courrier de M. Philippe DIALLO – Réussite de l'organisation fédérale 106^{ème} édition de la Coupe de France
10/05/23 = Journée des para sports – invitation le 31 mai 2023
Médailles FFF (propositions de demandes de médailles fédérales 2022/2023)

LPIFF

20/03/23 = Propositions de demandes de médailles fédérales 2023/24 (*Leray Christian & Ines YACOUB*)
31/03/23 = Annulation réunion d'information sur la nouvelle filière de formation des éducateurs
13/04/23 = Demande de mise à disposition CTDAP (13 mai, 24 juin, 1^{er} juillet)

Comités de Direction LPIFF : Le Président fait un retour sur les points abordés au cours des réunions

CLUBS

GENERATION TAKTIK SPORTS (20/04/23) = Retour sur le Week-end des bénévoles à Clairefontaine
JOINVILLE RC (18/04/23) = Invitation à la Finale de la Joinville CUP 13 du 30/04/23
CACHAN CO (04/04/23) = Procès-verbal Assemblée Générale du 10/03/23


DIVERS

MAIRIE DE VILLEJUIF (26/04/23) = Incident avec le gardien du stade avec le club de Villejuif US
COMITE PARALYMPIQUE SPORTIF FRANÇAIS (10/05/23) = Journée des para sports – Invitation du 31/05/23 à Vaucleresson

DIVERS & TOUR DE TABLE

- 1- Projet proposé par Edgard KOUNDE sur la « Gestion de Match »** (*Adressé par mail à tous les Membres*)
Un groupe de travail sera constitué au prochain Comité de Direction.
- 2- Dossier transmis par la Commission de Discipline réunie en date du 25 Avril 2023** proposant le retrait de l'équipe ORLY AS 1 : U14 de la Coupe du Val de Marne pour la saison 2023 & 2024
À la suite des incidents sur la rencontre : ORLY AS / VITRY ES U14 Coupe du VDM du 08/03/23
Le Comité statuera sur la suite à donner à ce dossier lors de sa prochaine séance du 28 juin 2023.
- 3- Jury Régional de l'opération foot à l'école qui s'est tenu le mercredi 24 mai 2023**
* 2 classes de l'école Jean Rostand B de Boissy Saint Léger sont lauréates pour l'académie de Créteil Bravo à Mme Corraze pour sa production dynamique et à M. Perrot pour sa production statique.
Félicitations du District.

Patrick DARDENNES :

-  Question sur l'utilité de maintenir le challenge du Fair-Play Séniors alors que la D1 n'est pas impactée et que la D3 n'est pas couverte en totalité par des arbitres officiels : Proposer en AG le retrait de ce « Challenge »

Pascale CHOQUET

- ✚ Informe que son club « Féminin » a participé au concours proposé par la FFF / « INTERMARCHE – LES SENSATIONNELLES » dont les prix sont : 10 000 € / 3 ans et 14 jours à Clairefontaine
9 Dossiers retenus pour le moment dont le sien sur 230 présentés, qui seront étudiés par un jury de 9 Personnes. Marraine de l'action : LAUREN BOILEAU

Jean-Pierre MAGGI

- ✚ Souhaite que les décisions de la Commission statuts et règlements ne soient visibles qu'après parution du procès-verbal.
Pris note, on va étudier la faisabilité, mais compliqué à mettre en place.

Régis ETIENNE

- ✚ Informe que la Commission CDPA s'est réunie à 2 reprises et qu'il a été décidé de faire 2 sous Commissions : une plus en lien avec l'UNSS (Suivi Estelle BATHENAY) et pour l'autre « Arbitre de Football à effectif Réduit ».

**PROCHAIN COMITE DE DIRECTION
MERCREDI 28 JUIN 2023 à 18h30.**

Le Président du District,
M. Denis TURCK

Le Secrétaire Général,
M. Patrick DARDENNES

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 12 juin 2023

Membres : Mmes NAZICAL Marie-Ange, RANSOU Virginie et URREGO Mariza et
MM. GRESSIEN Georges, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joel,

Assistent : Mme GUILIANI Patricia et MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents (tes) excusés (ées) : MM. AMSELLEM Emile, GLAUDE Gérard,
GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paul, SAINT-ALBIN Maurice.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives :

du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club

- L'objet de votre demande et les références des rencontres :
(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit
du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités
par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal :
au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),
- TRANSFEREZ CE FICHER A cfaer94@gmail.com.

Technique : DRISS : 01.55.96.11.**43** ou HEDI : 01.55.96.11.**42**

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2022. Courrier club de Numéro d'affiliation
5..... du 19/09/2022. Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable
Monsieur...Club x. Licence n°... Pour info : la Technique Monsieur...

U7

Courrier de MAISONS ALFORT F.C. du 07/06/2023

Pris note.

Courrier de MAROLLES F.C. du 05/06/2023

Plateau U7 du 03/06/2023 à CAUDACIENNE ENT.S.

Pris note de votre FORFAIT AVISE.

Plateau neutralisé.

U13

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 08/06/2023

VILLEJUIF U.S. / JOINVILLE R.C. CRIT.LACHICHE Poule U AB du 10/06/2023

Courrier tardif.

Courrier de VINCENNOIS C.O. du 07/06/2023

SUCY F.C. / VINCENNOIS C.O. CRIT.LACHICHE Poule 2 AB du 10/06/2023

Pris note.

Rencontres neutralisées.

Ceci-étant, la Commission regrette que le club de SUCY F.C n'ait pas donné son accord pour jouer sur les installations du VINCENNOIS C.O dans l'intérêt des enfants.

LES FINALES DEPARTEMENTALES DU CHALLENGE U10/U11

*Les clubs vainqueurs « GARCONS » sont : **US VILLEJUIF et CO VINCENNES.***

*Le club vainqueur « FILLES » est : **RC JOINVILLE.***

SAISON : 2022 - 2023
CHALLENGE DES CLUBS : RECAPITULATIF GENERAL

CLUBS	Points Acquis	Points Perdus Réunion ECF	Points Perdus U7	Points Perdus U9	Points Perdus U11	Points Perdus U13	Points Perdus CR	Points Perdus Festival U13	Points Perdus VDM Futsal U11	Points Perdus VDM Futsal U13	SOLDES
ALFORTVILLE US	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	60	2	0	0	2	0	4	0	0	0	52
ASOMBA	60	0	0	0	0	0	2	2	0	0	56
AVENIR SPORTIF D'ORLY	60	0	0	0	8	8	0	4	0	0	40
BOISSY F.C.	60	0	1	1	0	0	0	0	0	0	58
BONNEUIL S/MARNE C.S.	60	0	0	0	2	0	4	0	0	0	54
BRY F.C.	60	0	0	0	0	0	0	2	0	0	58
CA VITRY94.2	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CACHAN C.O.	60	2	0	0	4	0	4	0	0	0	50
CAUDACIENNE ENT.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CHAMPIGNY F.C. 94	60	0	0	1	2	2	0	0	0	0	55
CHARENTON C.A.P.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CHEVILLY LA RUE ELAN	60	0	0	1	0	6	0	0	0	0	53
CHOISY LE ROI A.S.	60	0	0	0	2	0	6	4	0	0	48
CRETEIL LUSITANOS F. US	60	0	0	0	0	4	0	0	0	0	58
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	60	2	0	0	0	0	0	0	0	0	58
ENT.SANTENY MANDRES	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
F. C. MANDRES PERIGNY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
FONTENAY SS/BOIS U.S.	60	0	0	0	14	10	2	4	0	0	30
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	60	0	0	0	2	2	4	0	0	0	52
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	60	0	0	1	0	4	0	2	0	0	53
FRESNES A.A.S.	60	0	0	1	10	4	0	2	0	0	43
GENTILLY ATHLETIC CLUB	60	0	1	0	0	2	0	0	0	0	57
HAY LES ROSES C.A.	60	2	0	0	0	2	2	0	0	0	54
JOINVILLE R.C.	60	0	0	1	0	4	0	0	0	0	57
KREMLIN BICETRE C.S.A.	60	0	0	0	0	0	4	0	0	0	56
LIMEIL BREVANNES A.J.	60	0	0	0	2	10	0	8	0	0	40
LUSITANOS ST MAUR U.S.	60	0	0	0	0	0	0	2	0	0	58
MAISONS ALFORT F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
MAROLLES F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
NOGENT S/MARNE F.C.	60	0	0	0	0	0	2	0	0	0	58
NOISEAU STE S.	60	2	0	0	0	2	0	0	0	0	56
OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ORMESSON U.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
RUNGIS U.S.	60	0	1	0	6	2	0	0	0	0	53

ST MANDE F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	60	4	0	1	6	6	6	4	0	0	33
SUCY F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
THIAIS F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
U. FOOTBALL CRETEIL	60	0	1	1	2	0	2	0	0	0	54
U. S. IVRY FOOTBALL	60	0	1	0	22	8	4	0	0	0	25
UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VAL DE FONTENAY AS	60	2	1	0	10	2	4	0	0	0	41
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLECRESNES U. S.	60	0	0	1	2	0	0	0	0	0	57
VILLEJUIF U.S.	60	0	0	1	2	4	0	0	0	0	53
VILLENEUVE ABLON U.S.	60	2	0	0	8	2	0	6	0	0	42
VILLENEUVE AFC	60	0	0	0	2	0	0	4	0	0	54
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	60	0	0	0	2	2	0	0	0	0	56
VINCENNOIS C.O.	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
VITRY E.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60

**SAISON 2022 - 2023 :
ANNEXE FINANCIERE**

U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
<i>Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et coupes dans les 48h,</i>	<i>50,00 € (par club)</i>
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ...),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I),	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 12 Juin 2023

Président : M. MAGGI

Présents : Mme POLICON - MM. GUERCHOUN - TAVENOT

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JEUNES

U16 – D2/A - MATCH 24654439 – VILLEJUIF US 2 / VITRY ES 1 du 04/06/2023

Reprise du dossier,

La commission prend connaissance de la réserve du club de **VITRY ES 1** sur la participation de l'ensemble des joueurs du club de **VILLEJUIF US 2** dont l'équipe est susceptible de comprendre plus de trois joueurs ayant effectivement joué au cours de la saison tout ou partie de plus de dix rencontres officielles avec une équipe supérieure de leur club alors que nous sommes dans les cinq dernières rencontres de championnat.

La commission pris connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme. Jugeant en premier ressort,

Considérant après vérification, que seuls les 3 joueurs suivants du club de **VILLEJUIF US 2** :

COULIBALY	Mamadou	15 matchs
SANGARE	Ibrahima	18 matchs
YATTARA	Ibrahim	16 matchs

ont effectivement joué au cours de la saison tout ou partie de plus de dix rencontres officielles avec une équipe supérieure de leur club alors que nous sommes dans les cinq dernières rencontres de championnat.

Dit qu'aucune infraction aux dispositions de l'article 7.8 du R.S.G du District du Val de Marne n'est à relever à l'encontre de ce club,

ANCIENS

ANCIENS- COUPE V.D.M. - MATCH 25820275 – IVRY DESPORTIVA VIMA 11 / ORLY AC 11 du 28/05/2023

Demande d'évocation du club de **IVRY DESPORTIVA VIMA 11** par extranet du 05/06/2023 sur la participation et la qualification du joueur **BELGHALEM Smahile** susceptible d'être suspendu, du club de **ORLY AC 11**.

La commission agissant sur le fondement des dispositions prévues à l'article 187.2 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort.

Considérant que le club de **ORLY AC 11** informé le 06/06/2023 de la demande d'évocation, n'a pas formulé ses observations dans les délais impartis.

Considérant que le joueur mis en cause a été sanctionné par la commission de discipline réunie le 14/02/2023 de 4 matchs fermes de suspension suite à son comportement **en tant que Dirigeant** lors de la rencontre de U18 – D2 /A disputée le 05/02/2023 -VITRY 94 CA 2 / SUCY FC 1.

Considérant que ladite sanction est applicable à compter du 06/02/2023.

Considérant qu'il résulte des dispositions de l'article 226.1 des RG de la FFF que la suspension doit être purgée dans les rencontres officielles quelles qu'elles soient, effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer régulièrement.

Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.

Considérant que la suspension du joueur en cause, ne pouvait donc être purgée que sur des rencontres effectivement jouées par l'équipe **ORLY AC 11 ANCIENS**.

Considérant que le joueur n'a pas participé aux rencontres officielles suivantes :

Le 12/03/2023 ORLY AC 11 / MINHOTOS DE BRAGA

Le 19/03/2023 SANTENY MANDRES / ORLY AC 11

Le 26/03/2023 ORLY AC 11 / BRY FC

Considérant que le joueur mis en cause a participé à la rencontre disputée le **19/02/2023** opposant l'équipe **ORLY AC 11** contre **ORLY AC 12** (match de coupe homologué de droit au bout de 15 jours (article 21 du RSG du VDM) et n'a donc purgé que PARTIELLEMENT sa sanction.

Considérant qu'il ne pouvait donc pas prendre part à la rencontre de championnat opposant l'équipe **ORLY AC 11** au club de **RUNGIS 12** le 07/05/2023 puisqu'il était encore en état de suspension.

En conséquence, la commission dit que le joueur **BELGHALEM Smahile** du club de **ORLY AC 11** n'était pas qualifié pour prendre part à la rencontre **ORLY AC 11** contre **US RUNGIS 12** du **07/05/2023**

Décide match perdu par pénalité au club de ORLY AC 11 (-1 point 0 but) pour en attribuer le gain au club de US RUNGIS 12 (3 points, 3 buts).

De plus, elle inflige un match de suspension ferme au joueur BELGHALEM Smahile à compter du 19/06/2023 pour avoir évolué en état de suspension et inflige une amende de 50 euros suivant l'annexe financière au club de ORLY AC 11.

Par ailleurs, quant à la rencontre citée en objet, et conformément à l'article 226.4 de la FFF, le fait de faire perdre par pénalité pour cause d'état de suspension, un match à son équipe le purge automatiquement du match de suspension restant.

En conséquence, la commission dit que le joueur BELGHALEM Smahile du club de ORLY AC 11 était valablement qualifié pour prendre part à la rencontre.

Débit : IVRY DESPORTIVA VIMA 11 50, 00 euros.

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

REUNION DU 15 JUIN 2023

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2022 / 2023 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FORFAITS GENERAUX

Féminines D1 :

VILLENEUVE ABLON US (1) (PV 04/10/22)

LE PERREUX ASF (PV 31/01/22)

Séniors D3.A :

ALFORTVILLE US (2) (PV 19/01/22)

Seniors D4.B :

CHOISY AS (3) (PV 15/11/22)

ASOMBA (2) (PV 24/01/23)

VAL DE BIEVRE (2) (PV 04/04/23)

TROPICAL AC (PV 18/04/23)

U18 D3.A :

MANDRES PERIGNY (1) (PV 20/09/22)

SUCY FC (2) (PV 20/09/22)

CHOISY AS (2) (PV 30/11/22)

U18 D3.B :

BOISSY FC (1) (PV 04/10/22)

CAUDACIENNE ES (1) (PV 15/11/22)

U18 D4.A :

LIMEIL BREVANNES AJ (2) (PV 29/09/22)

U16 D2.B :

OLYMPIQUE PARIS ESPOIR (1) (PV 04/10/22)

U16 D4.A :

FC VITRY 94 ACADEMIE (PV 08/11/22)

U16 D4.B :

ALFORTVILLE FC (1) (PV 08/11/22)

U14 Phase 1 – Poule 1 :

CHEVILLY LARUE (2) (PV 04/10/22)

ANCIENS D2.B :

CHEVILLY LARUE (11) (PV 04/10/22)

ANCIENS D3.A :

GENTILLY AC (11) (PV 04/10/22)

ANCIENS D4 :

ARSENAL AC (PV 15/11/22)

FORFAITS GENERAUX DANS LES 3 DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNATS (Application article 23.6 des RSG du District)

Seniors D2.B : FRESNES AAS (PV 16/05/23)

U18 D2.A : ALFORTVILLE US (PV 16/05/23)

U14 D4.C : ALFORTVILLE US (PV 16/05/23)

U16 D4.A : VAL DE FONTENAY AS 2 (PV 06/06/23)

U16 D4.B : SUCY FC 3 (PV 06/06/23)

U14 D4.D : ALFORTVILLE FC 2 (PV 06/06/23)

FEUILLES DE MATCH(S) MANQUANTE(S)

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1^{ER} Appel de de Feuille de match manquante :

Seniors D3.B : 24653506 : VAL DE BIEVRE FC / ARCUEIL COSM du 04/06/2023

Anciens D1 : 24676756 : BRY FC 12 / VITRY ES 11 du 04/06/2023

U16 D3 : 24654844 : KREMLIN BICETRS CSA 1 / IVRY FOOT US3 du 04/06/2023

U14 D3.A : 25678914 : VAL DE FONTENAY AS / ORLY AVS 2 du 03/06/2023

U14 D3.B : 25678955 : SUCY FC 2 / IVRY US 2 du 03/06/2022

25678957 : FRESNES AAS 2 / CHEVILLY LARUE 1 du 06/06/2023

U14 D4.B : 25679046 : OLYMP. PARIS ESPOIR 1 / CRETEIL UF 1 du 03/06/2023

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général - Non-utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement
 - En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
 - En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
- ➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :
- En cas de 1^{ère} non-utilisation : **avertissement**
 - En cas de 2^{ème} non-utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**
 - En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 09/06/2023) :

COMPETITIONS / CLUBS	1 ^{ère} non-utilisation (Avertissement)	2 ^{ème} non-utilisation (amende 100€)	3 ^{ème} non-utilisation (match perdu par pénalité)
SENIORS D2 FC NOGENT	07/05/2023		
SENIORS D3 FC THIAIS 2 US VILLECRESNES	26/03/2023 07/05/2023		
CDM D1 USJTO CHOISY	07/05/2023		
ANCIENS D1 US IVRY 11 FC BRY 12	19/03/2023 04/06/2023		
ANCIENS D3 US VILLEJUIF	26/03/2023		
ANCIENS D4 AJ TREMBLAY	07/05/2023		
U16 D1 US LUSITANOS	26/03/2023		
U16 D2 US IVRY FOOT	16/04/2023		
U16 D3 FC CHAMPIGNY 2 ARCUEIL COM US FONTENAY 3 KREMLIN BICETRE CSA	19/03/2023 19/03/2023 19/03/2023 04/06/2023		
U16 D4 SFC CHENNEVIERES	19/03/2023		
U14 D1 AAS FRESNES D3 AVS ORLY D3 THIAIS FC D3 AAS FRESNES 2 D3 SUCY FC D4 VITRY CA 94.2 D4 US LUSITANOS D4 CSM BONNEUIL D4 FC D'ALFORTVILLE D4 OLYMPIQUE PARIS ESPOIR	01/04/2023 25/03/2023 01/04/2023 15/04/2023 03/06/2023 01/04/2023 01/04/2023 22/04/2023 06/05/2023 03/06/2023	 22/04/2023 15/04/2023	 03/06/2023

ANNEXES

DIVISION 1	PENALITES	DIVISION 2 GROUPE A	PENALITES	retrait points	DIVISION 3 GROUPE A	PENALITES
BONNEUIL CSM	54	BRY FC	50	3	ALFORTVILLE US 2	
CHEVILLY LARUE ELAN	73	CHAMPIGNY FC 2	48	2	CAUDACIENNES ES	32 1
CHOISY LE ROI AS 2	59	CHARENTON CAP 2	33	1	CHARENTON CAP 3	24
LIMEIL BREVANNES AJ	53	CHEVILLY LARUE ELAN 2	42	2	CRETEIL UF 2	26
NOGENT FC	51	FONTENAY US 2	32	1	LE PERREUX ASF 3	33 1
ORMESSON US	51	GENTILLY AC	40	2	LIMEIL BREVANNES AJ 2	26
RUNGIS US 2	42	L HAY LES ROSES CA	62	4	ST MANDE 2	21
SUCY FC 2	36	MAISONS ALFORT FC 2	42	2	VAL DE FONTENAY AS	32 1
THIAIS FC	66	MAROLLES FC	38	1	VILLECRESNES US	18
VILLEJUIF US 2	48	ST MANDE FC	44	2	VILLENEUVE AFC	25
VILLENEUVE ABLON US	52	VGA ST MAUR 2	31	1		
VITRY CA 2	50	VITRY CA 3	47	2		
VITRY ES	60					
		DIVISION 2 GROUPE B			DIVISION 3 GROUPE B	
		ASSOMBA			ARCUEIL COM	28
		BONNEUIL CSM 2	37	1	BANN 'ZANMI	21
		CACHAN CO	53	3	BOISSY FC	44 2
		CRETEIL UF	50	3	CACHAN CO 2	35 1
		FRESNES AAS	42	2	FRESNES AAS 2	23
		IVRY US 3	38	1	ORMESSON US 2	26
		CSA KREMLIN BICETRE	35	1	THIAIS FC 2	21
		LE PERREUX FR 2	37	1	VAL DE BIEVRE FC	49 2
		NOGENT FC 2	35	1	VERS L AVANT	24
		VILLENEUVE ABLON US 2	29	0	VITRY ES 3	17
		VILLIERS SUR MARNE	66	4		
		VITRY ES 2	40	2		

CHALLENGE DU FAIR PLAY

SAISON 2022/2023

POINTS DE PENALITE

ACQUIS AU 8 JUIN 2023

(sous réserve des procédures en cours)



DIVISION 2 GROUPE B

LES POINTS ACQUIS CONTRE ASOMBA ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS

DIVISION 3 GROUPE A

LES POINTS ACQUIS CONTRE ALFORTVILLE US ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS

AMENDES

Club :	521869	ALFORTVILLE US						
Dossier :	21151622	du	15/06/2023	U14 D4 (94)/ Phase 2	Poule C	25678666	01/04/2023	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	89	Absence non excusée à la convocation de commission			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	89	Absence non excusée à la convocation de commission			13/06/2023	13/06/2023		100,00€
							Total Général :	100,00€

Classements Officiels

Seniors D1 (94) / Phase Unique		Poule U											1
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Thiais F.C. 1	56	24	17	5	2	0	0	0	0	53	11	42
2	Villeneuve Ablon U.S 1	54	24	17	3	4	0	0	0	0	54	23	31
3	Vitry Ca 2	52	24	16	4	4	0	0	0	0	49	21	28
4	Villejuif U.S. 2	43	24	12	7	5	0	0	0	0	52	40	12
5	Bonneuil Csm 1	43	24	12	7	5	0	0	0	0	47	27	20
6	Chevilly Larue Elan 1	42	24	13	5	6	0	2	1	0	40	24	16
7	Vitry E.S. 1	34	24	10	4	10	0	0	0	0	44	33	11
8	Nogent Fc 1	31	24	8	7	9	0	0	0	0	31	28	3
9	Choisy Le Roi As 2	25	24	7	4	13	0	0	0	0	38	47	-9
10	Ormesson U.S. 1	23	24	7	4	13	0	2	0	0	32	50	-18
11	Limeil Brevannes Aj 1	15	24	4	3	17	0	0	0	0	31	75	-44
12	Rungis U.S. 2	11	24	3	2	19	0	0	0	0	29	64	-35
13	Sucy F.C. 2	6	24	1	3	20	0	0	0	0	16	77	-61

Seniors D2 (94) / Phase Unique		Poule A											2
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	St Maur Vga 2	49	22	16	2	4	0	1	0	0	84	32	52
2	Charenton Cap 2	40	22	13	2	7	0	1	0	0	63	40	23
3	Vitry Ca 3	40	22	12	6	4	0	2	0	0	65	39	26
4	Maisons Alfort Fc 2	38	22	13	1	8	0	2	0	0	48	36	12
5	Champigny Fc 2	32	22	11	1	10	0	2	0	0	44	40	4
6	Fontenay Us 2	32	22	11	0	11	0	1	0	0	53	50	3
7	Hay Les Roses Ca 1	31	22	10	5	7	0	4	0	0	48	36	12
8	Gentilly Ac 1	29	22	9	4	9	0	2	0	0	39	51	-12
9	Bry F.C. 1	20	22	7	5	10	0	6	3	0	47	68	-21
10	Marolles Fc 1	18	22	5	4	13	0	1	0	0	38	60	-22
11	Chevilly Larue Elan 2	15	22	5	3	14	0	3	1	0	33	76	-43
12	St Mandé Fc 1	6	22	2	3	17	0	3	1	0	26	64	-38

Seniors D2 (94) / Phase Unique		Poule B											3
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Le Perreux Fr 2	39	20	12	4	4	0	1	0	0	42	22	20
2	Vitry E.S. 2	34	20	10	6	4	0	2	0	0	41	26	15
3	Creteil Uf 1	30	20	10	3	7	0	3	0	0	47	32	15
4	Cachan Asc Co 1	28	20	9	1	10	0	3	0	0	35	36	-1
5	Kremlin Bicetre Csa 1	27	20	9	5	6	0	5	0	0	53	43	10
6	Bonneuil Csm 2	24	20	8	1	11	0	1	0	0	41	56	-15
7	Nogent Fc 2	23	20	7	4	9	0	2	1	0	27	38	-11
8	Villeneuve Ablon U.S 2	23	20	7	2	11	0	0	0	0	33	50	-17
9	Ivry Foot Us 3	20	20	7	5	6	2	4	3	0	34	34	0
10	Villiers Es 1	15	20	6	3	11	0	6	2	0	41	55	-14
11	Fresnes A.A.S. 1	-2	20	2	4	12	2	2	3	0	28	39	-11
12	Asomba 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D3 (94) / Phase Unique		Poule A											18
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 1	43	16	14	1	1	0	0	0	0	50	10	40
2	Villecresnes Us 1	28	16	9	3	4	0	2	2	0	35	15	20
3	Le Perreux Fr 3	27	16	8	4	4	0	1	0	0	38	22	16
4	Creteil Uf 2	26	16	8	2	6	0	0	0	0	32	30	2
5	Charenton Cap 3	23	16	7	2	7	0	0	0	0	33	38	-5
6	Caudacienne Es 1	12	16	2	7	7	0	1	0	0	21	31	-10
7	Limeil Brevannes Aj 2	11	16	3	2	11	0	0	0	0	16	63	-47
8	St Mandé Fc 2	8	16	1	5	10	0	0	0	0	22	45	-23
9	Val De Fontenay As 1	6	16	6	2	6	2	12	1	0	41	34	7
10	Alfortville Us 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D3 (94) / Phase Unique		Poule B										19	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Vers L'Avant 1	30	18	9	3	6	0	0	0	0	50	51	-1
2	Ormesson U.S. 2	30	18	9	3	6	0	0	0	0	34	30	4
3	Boissy F.C. 1	27	18	9	4	5	0	3	2	0	50	28	22
4	Thiais F.C. 2	27	18	7	6	5	0	0	0	0	38	28	10
5	Vitry E.S. 3	26	18	8	2	8	0	0	0	0	28	36	-8
6	Cachan Asc Co 2	26	18	7	6	5	0	1	0	0	26	26	0
7	Fresnes A.A.S. 2	25	18	8	2	7	1	0	0	0	47	41	6
8	Val-De-Bievre Fc 1	22	17	7	4	6	0	4	1	1	40	30	10
9	Arcueil Com 1	22	17	6	6	5	0	2	2	0	33	24	9
10	Bann'Zanmi 1	0	18	0	2	14	2	0	0	0	13	69	-56

Seniors D4 (94) / Phase Unique		Poule A										50	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Olymp. Club Ivry 1	52	22	17	1	4	0	0	0	0	112	40	72
2	As Zenaga 1	49	22	16	1	5	0	0	0	0	81	35	46
3	Generation Taktik Sp 1	47	22	15	2	5	0	0	0	0	79	37	42
4	Marolles Fc 2	41	22	12	5	5	0	0	0	0	72	38	34
5	Ent. Santeny Mandres 1	32	22	9	5	8	0	0	0	0	81	55	26
6	Es Sourds Vitry 1	31	22	9	4	9	0	0	0	0	66	55	11
7	Phare S. Zarzissien 1	30	22	9	5	8	0	2	2	0	38	39	-1
8	Hay Les Roses Ca 2	28	22	8	5	9	0	1	1	0	56	39	17
9	Boissy F.C. 2	24	22	8	2	11	1	1	1	0	59	71	-12
10	Fc Vitry 94 Academie 1	19	22	6	2	13	1	0	0	0	37	70	-33
11	Mimosa Mada-Sport 1	15	22	4	3	15	0	0	0	0	37	82	-45
12	Chevilly Larue Elan 3	2	22	1	1	18	2	0	0	0	21	182	-161

Seniors D4 (94) / Phase Unique		Poule B										51	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Kingdom Sports 1	47	18	15	2	1	0	0	0	0	68	30	38
2	Bry F.C. 2	38	18	12	2	4	0	0	0	0	48	30	18
3	Olymp. Club Ivry 2	36	18	11	3	4	0	0	0	0	65	38	27
4	Nogent Fc 3	34	18	11	1	6	0	0	0	0	53	41	12
5	Gentilly Ac 2	31	18	10	1	7	0	0	0	0	53	50	3
6	Port. Aca Champigny 1	23	18	7	2	9	0	0	0	0	40	50	-10
7	Boissy U.J. 1	20	18	6	2	10	0	0	0	0	49	50	-1
8	Arcueil Com 2	17	18	5	2	11	0	0	0	0	39	59	-20
9	Villiers Es 2	8	18	2	3	13	0	1	1	0	36	66	-30
10	As Zenaga 2	4	18	1	2	15	0	1	1	0	26	63	-37
11	Tropical A.C. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Asomba 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Val-De-Bievre Fc 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Choisy Le Roi As 3	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Cdm D1 (94) / Phase Unique		Unique										23	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 5	66	26	21	3	2	0	0	0	0	91	22	69
2	Foot Club Moldavie 1	57	26	18	4	4	0	1	1	0	108	31	77
3	Villiers Franco Port 5	53	26	16	5	5	0	0	0	0	97	36	61
4	Villejuif U.S. 5	50	26	15	5	6	0	0	0	0	90	37	53
5	Brancos De Creteil A 5	49	26	15	4	7	0	0	0	0	56	29	27
6	Villiers Es 5	47	26	15	3	8	0	1	1	0	76	46	30
7	Kopp 97 5	45	26	14	4	8	0	1	1	0	63	43	20
8	Noiseau Ste S. 1	36	26	10	6	10	0	0	0	0	46	48	-2
9	Port Aca Champigny 5	34	26	10	4	12	0	0	0	0	54	57	-3
10	Maisons Alfort Fc 5	22	26	7	2	17	0	1	1	0	59	77	-18
11	Maccabi Creteil Fc 6	21	26	7	2	15	2	0	0	0	51	115	-64
12	Usjto Choisy 5	13	26	4	2	19	1	0	0	0	30	157	-127
13	Menuiblan As 6	9	26	2	3	21	0	0	0	0	27	84	-57
14	Vincennes Sp 6	9	26	2	3	21	0	0	0	0	23	89	-66

Anciens D1 (94) / Phase Unique		Poule U										24	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Charenton Cap 11	50	22	15	5	2	0	0	0	0	57	19	38
2	Rungis U.S. 12	49	22	15	4	3	0	0	0	0	62	20	42
3	Orly Ac 11	42	22	14	2	6	0	2	2	0	53	21	32
4	Ivry Foot Us 11	39	22	11	6	5	0	0	0	0	69	29	40
5	Ivry Desportiva Vima 11	37	22	12	2	7	1	0	0	0	40	30	10
6	Fontenay Us 11	34	22	9	7	6	0	0	0	0	51	35	16
7	Vincennes Co 11	32	22	8	8	6	0	0	0	0	32	33	-1
8	Bry F.C. 12	28	21	8	4	9	0	0	0	0	32	44	-12
9	Arrighi As 11	26	22	8	2	12	0	0	0	0	46	58	-12
10	Minhotos De Braga 11	19	22	6	1	15	0	0	1	0	30	52	-22
11	Ent.Santeny Mandres 11	8	22	2	2	18	0	0	0	0	23	66	-43
12	Vitry E.S. 11	3	21	1	1	18	1	0	0	0	15	103	-88

Anciens D2 (94) / Phase Unique		Poule A										25	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Creteil Uf 12	40	18	13	1	4	0	0	0	0	71	38	33
2	Supremes Beliers 11	36	18	11	3	4	0	0	0	0	52	27	25
3	Maccabi Creteil 11	35	18	11	2	5	0	0	0	0	47	30	17
4	Ormesson U.S. 11	34	18	10	4	4	0	0	0	0	39	23	16
5	Villiers Es 11	33	18	9	6	3	0	0	0	0	35	22	13
6	Joinville Rc 11	22	18	6	4	8	0	0	0	0	25	44	-19
7	Fresnes A.A.S. 12	21	18	6	3	9	0	0	0	0	40	47	-7
8	Villeneuve Ablon U.S 11	19	18	6	1	11	0	0	0	0	30	43	-13
9	St Mande Fc 11	9	18	2	3	13	0	0	0	0	22	57	-35
10	Asomba 13	7	18	2	1	15	0	0	0	0	29	59	-30

Anciens D2 (94) / Phase Unique		Poule B										26	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Creteil Fc 11	39	16	12	3	1	0	0	0	0	62	25	37
2	Choisy Le Roi As 11	38	16	12	2	2	0	0	0	0	60	19	41
3	Kremlin Bicetre Csa 11	30	16	9	3	4	0	0	0	0	46	27	19
4	Nogent Fc 11	30	16	9	3	4	0	0	0	0	45	26	19
5	Maisons Alfort Fc 11	19	16	6	1	9	0	0	0	0	20	43	-23
6	Port Aca Champigny 11	18	16	6	1	8	1	0	0	0	32	39	-7
7	Ent Santeny Mandres 12	17	16	5	2	9	0	0	0	0	32	47	-15
8	Veterans Bonneuil 11	13	16	4	1	11	0	0	0	0	25	55	-30
9	Le Perreux Fr 12	2	16	1	0	14	1	0	0	0	13	54	-41
10	Chevilly Larue Elan 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Anciens D3 (94) / Phase Unique		Poule A										27	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Thiais F.C. 11	39	16	12	3	1	0	0	0	0	71	24	47
2	Creteil Lusitanos Us 11	38	16	12	2	2	0	0	0	0	60	19	41
3	Valenton F.A. 11	29	16	9	2	5	0	0	0	0	54	40	14
4	Portugais Vitry Ua 11	27	16	8	3	5	0	0	0	0	49	29	20
5	Villejuif E. Benfica 11	21	16	6	3	7	0	0	0	0	28	44	-16
6	Paris Lisbonne C 1	20	16	6	2	8	0	0	0	0	36	40	-4
7	Noiseau Ste S. 11	15	16	5	0	11	0	0	0	0	31	35	-4
8	Ent.Santeny Mandres 12	9	16	3	0	13	0	0	0	0	23	94	-71
9	Villejuif U.S. 12	6	16	2	3	11	0	3	3	0	23	50	-27
10	Gentilly Ac 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Anciens D3 (94) / Phase Unique		Poule B										28	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Champigny Fc 11	49	18	16	1	1	0	0	0	0	87	20	67
2	Villeneuve Antill 11	49	18	16	1	1	0	0	0	0	117	21	96
3	Sucy F.C. 11	28	18	9	2	6	1	0	1	0	49	56	-7
4	Orly Ac 12	26	18	8	2	8	0	0	0	0	57	50	7
5	Vitry Ca 11	25	18	8	1	9	0	0	1	0	50	58	-8
6	Opej Sporting Club 11	24	18	7	3	8	0	0	0	0	59	78	-19
7	Villeneuve St G. Por 11	21	18	6	3	9	0	0	0	0	29	40	-11
8	Villecresnes Us 11	17	18	5	2	11	0	0	0	0	37	51	-14
9	Cachan Asc Co 12	12	18	4	0	14	0	0	0	0	26	77	-51
10	Port. Aca Champigny 12	5	18	1	3	13	1	0	0	0	22	82	-60
11	Maisons Alfort Fc 12	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Anciens D4 (94) / Phase 1		Poule Unique										54	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Melting Sport 11	58	20	19	1	0	0	0	0	0	131	24	107
2	New Team Vince. Au C 11	47	20	15	2	3	0	0	0	0	82	34	48
3	Cristolienne La 11	42	20	14	0	6	0	0	0	0	85	44	41
4	Marolles Fc 11	32	20	10	2	8	0	0	0	0	83	59	24
5	Maccabi Creteil Fc 12	29	20	9	2	9	0	0	0	0	67	74	-7
6	Fc Vitry 94 Academie 11	28	20	9	1	10	0	0	0	0	50	60	-10
7	Apsap Mediballes 11	26	20	8	2	10	0	0	0	0	76	62	14
8	Villeneuve Antill 12	24	20	8	1	10	1	0	0	0	63	91	-28
9	F.C. D'Alfortville 11	22	20	7	2	10	1	0	0	0	45	67	-22
10	Tremblay Aj 11	11	20	4	1	13	2	0	0	0	40	87	-47
11	Phare S. Zazissien 11	0	20	0	0	20	0	0	0	0	35	155	-120
12	Arsenal Ac 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1		Poule Unique										1526	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Creteil Lusitanos Us 1	34	12	10	1	1	0	0	0	0	49	4	45
2	Maisons Alfort Fc 1	24	12	8	0	4	0	0	0	0	57	23	34
3	Vitry Es 1	21	11	7	1	3	0	1	1	0	41	19	22
4	Champigny F.C. 94 1	13	12	5	0	5	2	0	0	0	24	33	-9
5	Villeneuve Afc 1	11	12	3	2	7	0	0	0	0	27	46	-19
6	Sucy F.C. 1	10	11	3	1	7	0	0	0	0	16	34	-18
7	St Maur Lusitanos 1	4	12	1	1	10	0	0	0	0	7	62	-55
8	Perreux As Fran 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Villeneuve Ablon U.S.2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U18 D1 (94) / Phase Unique		Poule U										20	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fontenay Us 1	45	18	14	3	1	0	0	0	0	53	9	44
2	Maisons Alfort Fc 1	34	18	11	2	5	0	1	1	0	28	20	8
3	Choisy Le Roi As 1	34	18	11	1	6	0	0	0	0	37	19	18
4	Lusitanos Us 1	34	18	11	1	6	0	0	0	0	47	25	22
5	Charenton Cap 1	21	18	5	6	7	0	0	0	0	33	34	-1
6	St Maur Vga 2	20	18	6	2	10	0	0	0	0	35	39	-4
7	Cachan Asc Co 1	20	18	6	2	10	0	0	0	0	32	39	-7
8	Ormesson U.S. 1	18	18	5	3	10	0	0	0	0	27	39	-12
9	Rungis U.S. 1	16	18	5	1	12	0	0	0	0	28	64	-36
10	Le Perreux Fr 1	16	18	5	1	12	0	0	0	0	20	53	-33

U18 D2 (94) / Phase Unique		Poule A										21	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Sucy F.C. 1	45	18	14	3	1	0	0	0	0	74	19	55
2	Maisons Alfort Fc 2	40	18	12	4	2	0	0	0	0	53	30	23
3	Bonneuil Csm 1	32	18	10	2	6	0	0	0	0	55	41	14
4	Thiais Fc 1	32	18	10	2	6	0	0	0	0	47	32	15
5	Chevilly Larue Elan 1	28	18	9	1	8	0	0	0	0	57	41	16
6	St Mande Fc 1	26	18	8	2	8	0	0	0	0	32	32	0
7	Vitry 94.2 Ca 2	23	18	7	2	9	0	0	0	0	49	42	7
8	Kremlin Bicetre Csa 1	17	18	5	2	11	0	0	0	0	43	59	-16
9	Gentilly Ac 1	16	18	5	2	10	1	0	0	0	32	75	-43
10	Alfortville Us 1	0	18	0	0	15	3	0	3	0	23	94	-71

U18 D2 (94) / Phase Unique		Poule B										22	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 1	45	18	14	3	1	0	0	0	0	69	24	45
2	Vitry E.S. 1	43	18	14	1	3	0	0	0	0	76	29	47
3	Champigny Fc 1	34	18	10	4	4	0	0	0	0	53	44	9
4	Villeneuve Ablon U.S 1	30	18	9	3	6	0	0	0	0	49	39	10
5	Villiers Es 1	29	18	9	2	7	0	0	0	0	79	39	40
6	Fresnes A.A.S. 1	24	18	7	3	8	0	0	0	0	71	58	13
7	Limeil Brevannes Aj 1	19	18	5	4	9	0	0	0	0	43	53	-10
8	Villejuif U.S. 2	18	18	5	3	10	0	0	0	0	40	63	-23
9	Vincennes Co 2	7	18	2	3	11	2	0	0	0	33	93	-60
10	Rungis U.S. 2	4	18	1	2	14	1	0	0	0	23	94	-71

U18 D3 (94) / Phase Unique		Poule A										52	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Hay Les Roses Ca 1	25	10	8	1	1	0	0	0	0	58	16	42
2	Lusitanos St Maur 2	23	10	8	0	2	0	1	1	0	70	10	60
3	Nogent Fc 1	21	10	7	0	3	0	0	0	0	42	20	22
4	Arcueil Com 1	9	10	3	0	7	0	0	0	0	42	47	-5
5	Fc Vitry 94 Academie 2	5	10	2	0	7	1	0	0	0	13	101	-88
6	Charenton Cap 2	2	10	1	1	6	2	0	0	0	15	46	-31
7	Mandres Perigny 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Caudacienne Es 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Choisy Le Roi As 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Sucy F.C. 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U18 D3 (94) / Phase Unique		Poule B										53	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Avenir Sportif Orly 1	41	15	13	2	0	0	0	0	0	71	17	54
2	Bry F.C. 1	36	16	11	3	2	0	0	0	0	67	26	41
3	Vitry E.S. 2	28	16	9	1	6	0	0	0	0	54	32	22
4	Fc Vitry 94 Academie 1	28	16	9	1	6	0	0	0	0	71	44	27
5	Marolles Fc 1	21	16	6	4	5	1	0	0	0	51	58	-7
6	Creteil Fu 1	14	16	4	2	10	0	0	0	0	40	81	-41
7	Val De Fontenay As 1	14	16	4	3	9	0	1	1	0	28	59	-31
8	Ecole Plesseenne De 1	13	16	4	2	9	1	0	0	0	32	51	-19
9	Ormesson U.S. 2	4	15	1	2	11	1	0	0	0	19	65	-46
10	Boissy F.C. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D1 (94) / Phase Unique		Poule U										15	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vitry 94.2 Ca 1	42	18	12	6	0	0	0	0	0	61	28	33
2	Charenton Cap 1	42	18	14	0	4	0	0	0	0	67	21	46
3	Maisons Alfort Fc 1	40	18	12	4	2	0	0	0	0	61	24	37
4	Joinville Rc 2	27	18	8	3	7	0	0	0	0	44	49	-5
5	Le Perreux Fr 1	21	18	6	3	9	0	0	0	0	30	47	-17
6	Vincennes Co 2	20	18	6	2	10	0	0	0	0	43	48	-5
7	Lusitanos Us 1	20	18	5	5	8	0	0	0	0	37	50	-13
8	Cachan Asc Co 1	17	18	5	2	11	0	0	0	0	29	48	-19
9	Fontenay Us 2	16	18	4	5	9	0	1	1	0	36	51	-15
10	Champigny Fc 1	8	18	2	2	14	0	0	0	0	36	78	-42

U16 D2 (94) / Phase Unique		Poule A										16	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villejuif U.S. 2	49	18	16	1	1	0	0	0	0	109	27	82
2	Vitry Es 1	46	18	15	1	2	0	0	0	0	92	20	72
3	Nogent Fc 1	31	18	10	1	7	0	0	0	0	69	39	30
4	Rungis U.S. 1	30	18	9	3	6	0	0	0	0	45	31	14
5	Villeneuve Ablon U.S 1	28	18	8	4	6	0	0	0	0	62	41	21
6	Bonneuil Csm 1	24	18	8	0	10	0	0	0	0	46	66	-20
7	Choisy Le Roi As 2	14	18	4	2	12	0	0	0	0	51	114	-63
8	Alfortville Us 1	13	18	5	1	10	2	1	1	0	33	84	-51
9	Vitry 94.2 Ca 2	12	18	3	3	12	0	0	0	0	29	76	-47
10	Ormesson U.S. 1	9	18	3	0	15	0	0	0	0	37	75	-38

U16 D2 (94) / Phase Unique		Poule B										17	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Sucy F.C. 1	41	16	13	2	1	0	0	0	0	52	14	38
2	Thiais Fc 1	40	16	13	1	2	0	0	0	0	51	20	31
3	Orly Avs 1	32	16	10	2	4	0	0	0	0	50	31	19
4	Ivry Foot Us 2	31	16	9	4	3	0	0	0	0	50	25	25
5	Creteil Lusitanos Us 3	21	16	7	0	9	0	0	0	0	35	39	-4
6	Maisons Alfort Fc 2	16	16	5	2	9	0	1	1	0	22	30	-8
7	Limeil Brevannes Aj 1	10	16	3	1	12	0	0	0	0	17	39	-22
8	St Maur Vga 2	9	16	2	3	11	0	0	0	0	21	54	-33
9	Hay Les Roses Ca 1	6	16	1	3	12	0	0	0	0	18	65	-47
10	O. Paris Espoir 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D3 (94) / Phase Unique		Poule A										12	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vitry Es 2	44	18	14	2	2	0	0	0	0	79	18	61
2	Charenton Cap 2	42	18	13	3	2	0	0	0	0	76	19	57
3	St Mandé Fc 1	35	18	11	2	5	0	0	0	0	60	30	30
4	Creteil Uf 1	29	18	9	2	7	0	0	0	0	70	60	10
5	Lusitanos St Maur 2	28	18	9	3	5	1	1	2	0	38	27	11
6	Ent.Santeny Mandres 1	22	18	7	1	10	0	0	0	0	32	43	-11
7	Cachan Asc Co 2	20	18	6	2	10	0	0	0	0	39	53	-14
8	Fontenay Us 3	17	18	5	2	11	0	0	0	0	34	79	-45
9	Rungis U.S. 2	12	18	3	3	12	0	0	0	0	39	66	-27
10	Arcueil Com 1	7	18	2	2	14	0	1	1	0	28	100	-72

U16 D3 (94) / Phase Unique		Poule B										13	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Joinville Rc 3	49	18	16	1	1	0	0	0	0	103	24	79
2	Ecole Plesseenne 1	44	18	15	1	2	0	2	2	0	77	28	49
3	Fresnes A.A.S. 1	38	18	12	2	4	0	0	0	0	77	40	37
4	Valenton Foot Acad. 1	33	18	10	3	5	0	0	0	0	75	41	34
5	Sucy F.C. 2	24	18	8	0	10	0	0	0	0	54	55	-1
6	Boissy F.C. 1	23	18	7	2	9	0	0	0	0	63	60	3
7	Creteil Lusitanos Us 4	19	18	6	1	11	0	0	0	0	60	67	-7
8	Avenir Sportif Orly 2	19	18	6	1	11	0	0	0	0	45	67	-22
9	Maisons Alfort Fc 3	9	18	3	1	13	1	0	0	0	37	92	-55
10	Gentilly Ac 1	3	18	1	0	17	0	0	0	0	23	140	-117

U16 D3 (94) / Phase Unique		Poule C										14	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 1	51	18	17	0	1	0	0	0	0	127	20	107
2	Val De Fontenay As 1	45	18	15	0	3	0	0	0	0	123	32	91
3	Chevilly Larue Elan 1	40	18	13	1	4	0	0	0	0	104	33	71
4	Kremlin Bicetre Csa 1	31	17	10	1	6	0	0	0	0	84	47	37
5	Ivry Foot Us 3	27	17	9	0	8	0	0	0	0	89	53	36
6	Villiers Es 1	21	18	7	2	7	2	0	0	0	77	66	11
7	Le Perreux Fr 2	16	18	5	1	12	0	0	0	0	77	112	-35
8	Champigny Fc 2	16	18	5	1	12	0	0	0	0	70	98	-28
9	Vitry 94.2 Ca 3	9	18	3	0	15	0	0	0	0	23	182	-159
10	Bry F.C. 1	5	18	2	0	15	1	0	0	0	21	152	-131

U16 D4 (94) / Phase Unique		Poule A										48	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	St Maur Vga 3	35	14	11	2	1	0	0	0	0	82	21	61
2	F.C. D'Alfortville 1	33	14	11	1	2	0	1	0	0	80	37	43
3	Nogent Fc 2	25	14	8	1	5	0	0	0	0	64	37	27
4	Charenton Cap 3	22	14	7	1	6	0	0	0	0	78	47	31
5	Choisy Le Roi As 3	15	14	5	1	8	0	1	1	0	52	67	-15
6	Kremlin Bicetre Csa 2	10	14	3	1	10	0	0	0	0	33	93	-60
7	Caudacienne Es 1	8	14	2	2	10	0	0	0	0	33	96	-63
8	Val De Fontenay As 2	0	14	4	1	7	2	0	0	0	54	78	-24
9	Fc Vitry 94 Academie 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Creteil Lusitanos Us 5	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D4 (94) / Phase Unique		Poule B										49	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villejuif U.S. 3	49	18	16	1	1	0	0	0	0	123	24	99
2	Marolles Fc 1	43	18	14	1	3	0	0	0	0	113	40	73
3	Thiais Fc 2	39	18	12	3	3	0	0	0	0	79	31	48
4	Villeneuve Afc 2	34	18	11	1	6	0	0	0	0	85	49	36
5	Vitry E.S. 3	27	18	9	1	7	1	0	0	0	52	62	-10
6	Villeneuve Ablon Us 2	20	18	6	2	10	0	0	0	0	40	63	-23
7	Champigny Portugais 1	14	18	4	2	12	0	0	0	0	42	87	-45
8	Ormesson U.S. 2	13	18	4	1	13	0	0	0	0	28	62	-34
9	Sfc Chennevieres 1	8	18	2	4	10	2	0	0	0	31	98	-67
10	Sucy F.C. 3	0	18	4	0	11	3	0	0	0	28	105	-77
11	F.C. D'Alfortville 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U14 D1 (94) / Phase Unique		Poule U										30	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Charenton Cap 1	57	22	19	0	3	0	0	0	0	103	19	84
2	Villejuif Us 2	55	22	18	1	3	0	0	0	0	83	27	56
3	Fresnes A.A.S. 1	54	22	18	0	4	0	0	0	0	107	30	77
4	Maisons Alfort Fc 1	46	22	14	4	4	0	0	0	0	69	22	47
5	Champigny Fc 1	31	22	10	1	11	0	0	0	0	52	61	-9
6	Joinville Rc 3	30	22	9	3	10	0	0	0	0	69	53	16
7	St Maur Vga 1	29	22	9	2	11	0	0	0	0	55	53	2
8	Creteil Lusitanos Us 2	25	22	7	4	11	0	0	0	0	38	47	-9
9	Rungis U.S. 1	24	22	7	3	12	0	0	0	0	50	70	-20
10	Bonneuil Csm 1	19	22	6	1	15	0	0	0	0	34	90	-56
11	Hay Les Roses Ca 1	11	22	3	2	17	0	0	0	0	38	92	-54
12	Villeneuve Ablon U.S 1	4	22	1	1	20	0	0	0	0	19	153	-134

U14 D2 (94) / Phase 2		Poule A										1663	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 1	22	9	7	1	1	0	0	0	0	53	11	42
2	Charenton Cap 2	22	9	7	1	1	0	0	0	0	31	16	15
3	Fontenay Us 3	19	9	6	1	2	0	0	0	0	32	15	17
4	St Mande Fc 1	16	9	5	1	3	0	0	0	0	30	27	3
5	Ecole Plesseenne De 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	19	20	-1
6	Vincennes Co 2	12	9	4	0	5	0	0	0	0	16	27	-11
7	Vitry 94.2 Ca 2	9	9	3	0	6	0	0	0	0	18	40	-22
8	Joinville Rc 4	8	9	2	2	5	0	0	0	0	17	18	-1
9	Limeil Brevannes Aj 1	5	9	1	2	6	0	0	0	0	12	24	-12
10	St Maur Vga 2	4	9	1	1	7	0	0	0	0	11	41	-30

U14 D2 (94) / Phase 2		Poule B										1664	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vitry Es 1	24	9	8	0	1	0	0	0	0	25	12	13
2	Vitry 94.2 Ca 1	22	9	7	1	1	0	0	0	0	41	4	37
3	Valenton F.A. 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	29	21	8
4	Thiais Fc 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	18	12	6
5	Nogent Fc 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	27	26	1
6	Fontenay Us 2	12	9	4	1	3	1	0	0	0	20	20	0
7	Villiers Es 1	10	9	3	1	5	0	0	0	0	22	30	-8
8	Choisy Le Roi As 2	9	9	3	0	6	0	0	0	0	15	35	-20
9	Villejuif Us 3	7	9	2	1	6	0	0	0	0	17	32	-15
10	Ent.Santeny Mandres 1	4	9	1	1	7	0	0	0	0	12	34	-22

U14 D3 (94) / Phase 2		Poule A										1665	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Champigny Fc 2	24	9	8	0	1	0	0	0	0	36	12	24
2	Sucy F.C. 1	17	9	6	1	1	1	1	1	0	28	12	16
3	Maisons Alfort Fc 2	17	9	5	2	2	0	0	0	0	19	12	7
4	Val De Fontenay As 1	16	8	5	1	2	0	0	0	0	21	13	8
5	Vitry Es 2	15	9	5	0	4	0	0	0	0	27	32	-5
6	Creteil Lusitanos Us 3	13	9	4	1	4	0	0	0	0	23	21	2
7	Orly Avs 2	12	8	4	0	4	0	0	0	0	25	28	-3
8	Bry F.C. 1	6	9	2	0	7	0	0	0	0	21	34	-13
9	Port Aca Champigny 1	4	9	1	1	7	0	0	0	0	22	39	-17
10	Thiais Fc 2	2	9	1	0	8	0	1	2	0	6	25	-19

U14 D3 (94) / Phase 2		Poule B										1666	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cachan Asc Co 1	24	9	8	0	1	0	0	0	0	50	7	43
2	Chevilly Larue Elan 1	19	8	6	1	1	0	0	0	0	41	24	17
3	Boissy F.C. 1	16	9	5	1	3	0	0	0	0	33	20	13
4	Vincennes Co 3	14	9	4	2	3	0	0	0	0	32	28	4
5	Charenton Cap 3	13	9	3	4	2	0	0	0	0	28	27	1
6	Fresnes Aas 2	10	8	4	0	3	1	1	1	0	19	18	1
7	Le Perreux Fr 1	8	9	2	2	5	0	0	0	0	15	34	-19
8	Ivry Foot Us 2	7	8	2	1	5	0	0	0	0	17	27	-10
9	Villiers Es 2	4	9	1	2	5	1	0	0	0	13	46	-33
10	Sucy Fc 2	3	8	1	1	6	0	1	1	0	16	33	-17

U14 D4 (94) / Phase 2		Poule A										1667	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Lusitanos Us 1	24	9	8	0	1	0	0	0	0	36	9	27
2	Villejuif U.S. 4	21	9	7	0	2	0	0	0	0	39	12	27
3	Ormesson U.S. 1	21	9	7	0	2	0	0	0	0	37	16	21
4	Kremlin Bicetre Csa 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	43	22	21
5	Val De Fontenay As 2	11	9	4	0	4	1	0	0	0	25	25	0
6	Sfc Cannaverois 1	9	9	3	1	4	1	0	0	0	17	35	-18
7	Arcueil Com 1	8	9	3	0	5	1	0	0	0	23	36	-13
8	F.C. D'Alfortville 1	7	9	2	1	6	0	0	1	0	13	20	-7
9	Villeneuve Afc 2	5	9	1	2	6	0	0	0	0	9	33	-24
10	Villeneuve Ablon Us 2	4	9	1	1	7	0	0	0	0	19	53	-34

U14 D4 (94) / Phase 2		Poule B										1668	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Creteil Uf 1	22	8	7	1	0	0	0	0	0	54	9	45
2	Choisy Le Roi As 3	22	9	7	1	1	0	0	0	0	38	12	26
3	Asomba 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	64	24	40
4	Ormesson U.S. 2	15	9	5	0	4	0	0	0	0	20	24	-4
5	Vitry Es 3	15	9	5	0	4	0	0	0	0	35	24	11
6	Nogent Fc 2	13	9	4	1	4	0	0	0	0	31	27	4
7	Lusitanos Us 2	9	9	3	0	6	0	0	0	0	16	40	-24
8	Bonneuil Csm 2	8	9	3	0	6	0	1	1	0	26	28	-2
9	O. Paris Espoir 1	5	8	2	0	5	1	0	0	0	13	41	-28
10	F.C. D'Alfortville 2	0	9	0	0	6	3	0	0	0	7	75	-68

U14 D4 (94) / Phase 2		Poule C										1669	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Valenton Fa 2	21	10	7	0	3	0	0	0	0	43	17	26
2	St Maur Vga 3	20	10	6	2	2	0	0	0	0	41	30	11
3	Maisons Alfort Fc 3	19	10	6	1	3	0	0	0	0	43	18	25
4	Ivry Foot Us 3	19	10	6	1	3	0	0	0	0	31	20	11
5	Fresnes A.A.S. 3	18	10	6	1	2	1	0	0	0	38	17	21
6	Nogent Fc 3	16	10	5	1	4	0	0	0	0	28	20	8
7	Kremlin Bicetre Csa 2	15	10	5	0	5	0	0	0	0	32	24	8
8	Ecole Plesseenne De 2	9	10	3	0	7	0	0	0	0	28	42	-14
9	Villeneuve Afc 3	9	10	3	0	7	0	0	0	0	14	71	-57
10	Vitry 94.2 Ca 4	5	10	2	0	8	0	1	1	0	17	49	-32
11	Alfortville Us 1	0	10	3	0	4	3	0	4	0	13	20	-7

U14 D4 (94) / Phase 2		Poule D										1670	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Creteil Lusitanos Us 4	30	10	10	0	0	0	0	0	0	35	7	28
2	Hay Les Roses Ca 2	21	10	7	0	3	0	0	0	0	42	17	25
3	Vitry 94.2 Ca 3	18	10	6	0	4	0	0	0	0	33	27	6
4	Marolles Fc 1	18	10	6	0	4	0	0	0	0	42	16	26
5	Villeneuve Ablon U.S 3	17	10	6	0	3	1	0	0	0	34	23	11
6	Thiais Fc 1	16	10	5	1	4	0	0	0	0	33	19	14
7	Creteil Lus.Fem.U15 5	15	10	5	0	5	0	0	0	0	47	39	8
8	St Maur Vga 4	15	10	5	0	5	0	0	0	0	30	21	9
9	Champigny Fc 3	5	10	2	1	6	1	1	1	0	19	37	-18
10	Caudacienne Es 1	3	10	1	0	9	0	0	0	0	25	63	-38
11	Gentilly Ac 1	2	10	1	0	8	1	0	0	0	13	84	-71

Futsal D1 (94) / Phase 1		Poule U										29	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	C'Noues 1	29	12	9	2	1	0	0	0	0	90	45	45
2	Vitry Asc 1	28	12	9	1	2	0	0	0	0	67	39	28
3	Champigny Cf 2	23	12	7	2	3	0	0	0	0	53	50	3
4	Cal 94 Futsal 1	18	12	6	2	3	1	0	1	0	67	61	6
5	Vsg Futsal 2	12	12	4	0	8	0	0	0	0	43	54	-11
6	Vitry Ca 2	7	12	2	1	9	0	0	0	0	51	81	-30
7	B2m Futsal 2	3	12	1	0	11	0	0	0	0	26	74	-48
8	Maisons Alfort Fc 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Vision Nova 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Futsal D2 (94) / Phase 1		Poule Unique										1527	
Classement officiel au 15/06/2023		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Ablon U.S 1	49	18	16	1	1	0	0	0	0	103	51	52
2	Chevilly Larue Elan 1	46	18	15	1	2	0	0	0	0	118	57	61
3	Choisy Le Roi As 1	31	18	10	2	6	0	1	1	0	89	62	27
4	Vers L'Avant 1	25	18	8	1	9	0	0	0	0	95	85	10
5	Vitry Asc 2	24	18	8	1	9	0	1	1	0	82	79	3
6	Rungis U.S. 1	22	18	7	1	10	0	0	0	0	73	93	-20
7	Saint Maurice Aj 2	21	18	6	3	9	0	0	0	0	74	75	-1
8	Chevilly Larue Elan 2	19	18	7	0	9	2	0	0	0	64	92	-28
9	Citoyen Du Monde 2	10	18	4	0	12	2	0	0	0	39	105	-66
10	Kb Futsal 3	9	18	4	0	14	0	3	3	0	66	112	-46
11	Boissy U.J. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0